
Tendances contemporaines de la famille

Retardement des transitions de la vie : Tendances et conséquences

**Roderic Beaujot, Université de Western Ontario
(mai 2004)**



1994-2004
10^{ème} Anniversaire de l'année
internationale de la famille

94 PROM. CENTREPOINTE DR. OTTAWA, ONTARIO, CANADA K2G 6B1 TEL: (613) 228-8500 FAX/TÉLÉC : (613) 228-8007 WWW.IVFAMILLE.CA

Patron
Her Excellency The Right Honourable
Adrienne Clarkson, C.C., C.M.M., C.D.
Governor General of Canada

Founded by the late
Right Honourable *Georges P. Vanier*
and the late Honourable *Pauline Vanier*

Présidente d'Honneur
Son Excellence la très honorable
Adrienne Clarkson, C.C., C.M.M., C.D.
Gouverneur Général du Canada

Fondé par feu le très
Honorable *Georges P. Vanier*
et l'Honorable *Pauline Vanier*

President/Présidente
Carol Matusicky

Chair, Executive Committee
Présidente, Comité Exécutif
Verna Bruce

À propos de l'auteur...

Roderic Beaujot est professeur de sociologie à l'Université Western Ontario (<http://www.ssc.uwo.ca/sociology/beaujot>). Après avoir terminé ses études à l'Université de l'Alberta en 1974, il a passé deux ans à la Division de la démographie à Statistique Canada avant de venir à l'Université de Western Ontario où il enseigne en démographie, sociologie de la famille, et les méthodes de recherche sociale. Son livre intitulé *Population Change in Canada* (2^e édition avec Don Kerr, publié par Oxford University Press en 2004) couvre l'histoire et l'évolution de la population canadienne avec un accent particulier sur la diversité régionale, économique et culturelle. *Earning and Caring in Canadian Families* (Broadview Press, 2000) situe l'étude de la procréation dans le contexte du statut social des hommes et des femmes ainsi que des principales activités des familles reliées au fait de gagner sa vie et de prendre soin les uns des autres. La Société canadienne de sociologie et d'anthropologie a décerné le prix Porter 2001 à M. Beaujot pour ce livre (<http://alcor.concordia.ca/~csaa1/PORTERConference.s.htm>).



L'Institut Vanier de la famille a été fondé en 1965 sous le patronage de Leurs Excellences le Gouverneur général Georges P. Vanier et madame Pauline Vanier. L'Institut est une organisation bénévole nationale qui se consacre à la promotion du bien-être des familles canadiennes par le biais de la recherche, de publications, de l'éducation du public et de la défense des intérêts des familles. L'Institut collabore régulièrement avec les entreprises, les législateurs, les décisionnaires, les spécialistes de programmes, les chercheurs, les éducateurs, les professionnels des services à la famille, les médias et le grand public.



Tendances contemporaines de la famille est une collection de documents hors série rédigés par d'éminents experts canadiens des études de la famille.

This paper is also available in English

TABLE DES MATIÈRES

POINTS SAILLANTS	5
INTRODUCTION	9
Deuxième transition démographique	10
L'évolution de la famille : justifications structurelles et culturelles	12
Perspective sur le cours de la vie	13
Transitions dans les nouvelles familles.....	15
La valeur du travail des jeunes	17
TRANSITIONS DU DEBUT DE L'AGE ADULTE.....	18
Départ du domicile parental.....	18
Formation de couple	20
Première naissance.....	22
Fin des études	24
Entrée dans la population active	26
CONSÉQUENCES DES RETARDS DANS LES TRANSITIONS AU DÉBUT DE LA VIE.....	27
Les conséquences des transitions retardées selon le sexe	29
Implications pour les moins de 15 ans	31
Implications pour les adolescents et les jeunes de 15 à 34 ans	32
35-59 ans – Les meilleures années pour la procréation	34
Le troisième âge – 60 à 79 ans.....	35
Quatrième âge, 80 ans et plus	36
PRÉOCCUPATIONS AU NIVEAU SOCIÉTAL : FAIBLE FÉCONDITÉ ET POPULATION VIEILLISSANTE	37
Population vieillissante.....	39
CONCLUSION.....	41
REFERENCES	44

POINTS SAILLANTS

*Les cohortes nées entre les guerres mondiales ont vécu une transition à l'âge adulte comprimée dans une période de temps relativement courte et qui comprenait les étapes suivantes : **achever l'éducation formelle, entrer dans la population active, quitter le domicile parental, établir un ménage nucléaire et avoir un premier enfant**. Les cohortes subséquentes n'ont pas connu le même cheminement typique. Les **transitions du début du cours de la vie** s'étirent maintenant sur une plus longue période de temps, la séquence est plus variée et les événements sont eux-mêmes moins définis.*

*Ces tendances peuvent être liées à la deuxième transition démographique, marquée par des relations conjugales plus souples, notamment en ce concerne la cohabitation et le divorce. Les changements structurels ont amené une **désinstitutionnalisation de la famille** caractérisée par une baisse de la dépendance dans les relations femmes-hommes, tandis que les changements culturels ont mis davantage l'accent sur la **camaraderie, l'individualisme et l'égalité des sexes**.*

*Une longue période de **dépendance juvénile** fait partie du cours de la vie propre aux êtres humains. Il comprend aussi une longue durée de vie et une période de productivité post-procréation substantielle. Selon cette perspective, la période de l'adolescence et de la jeunesse a été élargie et il faut investir davantage dans les compétences tant des hommes que des femmes. D'après une perspective politico-économique, la **valeur du travail des jeunes** a diminué, et la grande génération du baby-boom a nui à leurs opportunités. Les transitions de rôles des hommes et des femmes, et concernant les responsabilités travail-famille, deviennent plus complexes à mesure que les familles adoptent le **modèle à double revenu**.*

Ces interprétations supposent la nécessité d'effectuer davantage de transferts aux jeunes et une période allongée de productivité post-procréation plutôt qu'une retraite anticipée.

Changements au début du cours de la vie :

En 2001, 41,1 % des personnes âgées de 20 à 29 ans vivaient avec leurs parents par rapport à 27,5 % en 1981. **Quitter le domicile parental** signale d'autres transitions réussies à la vie adulte. Cependant, vivre chez ses parents peut aussi profiter aux jeunes gens, notamment pour achever leurs études, acquérir des expériences relationnelles et décrocher un emploi. Le fait de quitter le domicile parental plus tard est relié à un plus grand nombre de transferts parentaux, mais à moins de transferts sociétaux.

L'âge médian au premier mariage a diminué à un minimum d'un peu plus de 21 ans pour les jeunes filles et de 23 ans pour les jeunes hommes au début des années 1970, puis s'est accru à 26 et 28 ans respectivement en 2001. Cette tendance se confirme même en incluant la cohabitation. La majorité des femmes de 25 à 29 ans vivent dans une union conjugale : elles représentaient 57 % en 2001, mais 73 % en 1981. Les deux tiers des hommes de 25 à 29 ans vivaient en couple en 1981, par rapport à 45 % en 2001. Le retard à former une union ne devrait pas être attribué à la répugnance à nouer une relation, mais plutôt à la complexité reliée à deux emplois enrichissants et à l'entretien d'une relation stable.

L'âge à la première naissance est passé pour d'un âge médian de 23,4 ans pour les femmes en 1976 à 27,6 ans en 2001. Ce phénomène peut être aussi lié au modèle des deux travailleurs, et à la nécessité pour les femmes et les hommes de passer plus de temps à investir en eux-mêmes avant d'avoir des enfants. La nécessité accrue d'assurer sa sécurité sur le marché du travail et dans la stabilité de ses relations avant d'avoir des enfants peut influencer sur la décision.

Les tendances concernant le fait de quitter le domicile parental et d'établir la première union sont partiellement liées au **prolongement de l'éducation**, mais la première naissance est retardée bien au-delà de la fin des études. Quatre-vingt-huit pour cent des jeunes gens obtiennent leur diplôme du secondaire et plus de 80 % de ces derniers font des études postsecondaires. Entre 25 et 29 ans, 7,5 % des jeunes gens étudient à temps plein. Le prolongement des études et le rétrécissement du fossé entre les sexes ont des conséquences profondes sur le début du cours de la vie.

Chez les personnes de moins de 30 ans, les tendances pour la période couvrant 1981 à 2001 ont permis de constater d'une part, qu'un plus grand nombre de ce groupe étudie à temps plein et d'autre part, que moins de personnes non étudiantes **travaillent** à temps plein. Les désavantages économiques auxquels font face les jeunes hommes retardent la formation d'une union, tandis que les femmes sont de plus en plus conscientes des avantages économiques d'avoir des enfants plus tard.

Conséquences pour les périodes de la vie :

Le choix du moment des transitions du début de la vie a des **conséquences** non seulement pour cette période de la vie, mais aussi pour celle de la productivité post-procréation et pour le troisième âge. Selon une perspective politico-économique, les transitions tardives découlent des possibilités réduites des jeunes. Ces transitions permettent d'investir d'avantage en soi avant d'investir dans la procréation et d'obtenir de meilleurs transferts parentaux. En outre, selon les perspectives hommes-femmes, les répercussions des transitions retardées peuvent être

sensiblement différentes dans les familles à double revenu.

*Pour les **enfants**, les transitions retardées du début du cours de la vie font qu'ils ont des parents plus matures, possédant de meilleurs actifs financiers et humains, mais moins d'interaction fraternelle et un plus grand écart d'âge avec leurs parents.*

*Pour les **adolescents et les jeunes eux-mêmes**, les transitions retardées supposent différents avantages individuels qui leur permettent d'acquérir plus de capital humain. Cependant, il existe aussi des désavantages au niveau de la cohorte – moins de revenus cumulatifs et de richesse acquise à 35 ans.*

***Pendant les meilleurs âges productifs**, les revenus cumulatifs de la cohorte ont beaucoup augmenté chez les femmes, mais ont connu une relative stabilité chez les hommes. L'absence de gains en termes de richesse moyenne pourrait être liée à la concentration sur les besoins des jeunes qui sont à charge pour de plus longues périodes. La famille à revenu unique est particulièrement vulnérable, car elle ne possède peut-être pas assez d'épargnes pour une retraite plus longue.*

*Ce sont surtout chez les personnes du **troisième âge** que l'on constate des connexions pendant le cours de la vie – la nécessité de prolonger la période de productivité post-procréation pour répondre aux besoins d'une vie plus longue et des transitions tardives vers les meilleures années de productivité principale. Cette productivité à des âges tardifs peut prendre différentes formes, y compris des responsabilités réduites et une plus grande priorité accordée aux rôles de prestataires de soins, rémunérés ou non.*

*Le **quatrième âge** peut se définir par la limitation des activités et une moins bonne santé, mais il y a toujours des transferts aux autres en termes de prestation de soins, tant à la famille qu'à d'autres personnes. La proportion de la population de ces âges a augmenté, mais les hausses seront beaucoup plus marquées dans l'avenir.*

Répercussions sociétales

*Des problèmes existent à chacune de ces périodes de la vie, mais les grands problèmes sociétaux associés au retardement des transitions au début de la vie touchent en particulier la **faible fécondité** et le vieillissement de la population. La faible fécondité est due, en partie, au fait de retarder la procréation, car certaines personnes ratent l'occasion d'avoir des enfants pendant le petit créneau qui va de la fin de la vingtaine au début de la trentaine, ou parce que la fécondité diminue avec l'âge.*

Quand le vieillissement de la population survient « au sommet de la pyramide », il faut réduire les incitatifs à la retraite anticipée et accroître les possibilités d'emploi pour les travailleurs plus âgés. Il faut aussi procéder à des ajustements structurels au profit des jeunes familles pour briser les barrières à la procréation. En fait, nous devons faire en sorte que la production accommode la procréation.

Des investissements sociétaux substantiels dans l'éducation postsecondaire permettraient aux jeunes gens de quitter le domicile parental plus tôt et d'achever leurs études avec plus d'efficacité sans être distraits par des emplois à temps partiel. Investir davantage dans la transition école-travail, notamment pour ceux qui délaissent l'école tôt, réduirait les incertitudes des premières années passées dans la population active. Des investissements accrus dans les jeunes familles, y compris au niveau des subventions pour congés parentaux, des avantages fiscaux, des heures de travail réduites et des services de garde à l'enfance, permettraient aux personnes à ce stade de leur vie d'atteindre leurs objectifs professionnels et familiaux.

Ces subventions seraient adaptées à l'évolution du cours de la vie, avec l'allongement de l'espérance de vie et une grande période de dépendance par les jeunes subventionnée par une phase prolongée de productivité post-procréation. À mesure que la prime démographique se consume, il importe de reconnaître que les investissements dans les premiers stades du cours de la vie constituent le meilleur garant de la sécurité à long terme.

INTRODUCTION

La révolution dans les tendances du cours de la vie pendant ces 40 dernières années a été marquée par le retardement de plusieurs étapes : retard pour quitter la maison parentale, parachever les études, créer une union et avoir un enfant. La situation contraste avec les tendances qui prévalaient jusque dans les années 1960 où tout se faisait plus tôt : départ du domicile parental, mariage et naissance d'un premier enfant. Ces tendances sont bien connues, mais on a peu écrit sur leurs répercussions. Pour en discuter, il faut d'abord clarifier les tendances et proposer des interprétations théoriques. Nous examinerons par la suite les conséquences sur les différents stades de la vie et sur la société en général.

Les opinions sur ces tendances divergent profondément. Certains ont examiné les circonstances malheureuses d'une adolescence qui dure bien au-delà des années typiques, et se demandent si la plus longue période consacrée à l'éducation n'est rien d'autre qu'un réservoir pour jeunes gens matures sur le plan biologique mais qui n'ont pas de place correspondante dans la société. Le concept de l'« adolescence » a été utilisé pour décrire la période entre l'enfance et la vie adulte, mais il a été élargi dans le cadre de celui de « l'adolescence et la jeunesse » que certains commentateurs prolongent jusqu'à 30 ans et plus (Kett, 1977). On peut se préoccuper du fait que les jeunes gens qui continuent de vivre avec leurs parents ne soient pas traités comme des adultes matures et qu'on leur dénie une citoyenneté à part entière dans la communauté. D'autres commentateurs donnent une interprétation plus positive, soutenant que rester plus longtemps au domicile parental favorise des transferts parentaux accrus aux enfants, et qu'investir plus longtemps dans sa personne permettra d'accumuler plus de ressources permanentes.

Dans un article sur la préparation des adolescents pour l'avenir paru dans le *Journal of Research on Adolescence*, Larson et al. (2002) notent que le prolongement de ce stade de la vie est en partie attribuable à une puberté précoce, au mariage à un âge plus tardif, à l'allongement de l'éducation et à un engagement accru dans le monde des pairs. Ces auteurs estiment que l'avenir des sociétés passe par la mise en place de structures pour permettre aux jeunes gens de se développer et de se préparer à devenir des adultes actifs dans leurs communautés respectives.

L'âge adulte est souvent défini selon l'ensemble des trois paramètres que sont le parachèvement des études, le départ du domicile parental et l'obtention d'un premier emploi. (Beaupré et Le Bourdais, 2001). Il est difficile de mesurer comment et quand une personne devient financièrement autonome. Par conséquent, le mariage et la procréation ont souvent servi de repères pour la transition à la vie adulte. Larson et ses collègues craignent qu'au lieu d'être bien indiquées, stables et appuyées par la communauté, ces voies s'avèrent parfois dangereuses, imprévisibles et peu attirantes. Côté (2000 : 4-5) est préoccupé du fait que l'âge adulte ait perdu considérablement de sa structure de rôle et de sa signification traditionnelles. En outre, le prolongement de la période de transition a été accompagné d'une démultiplication des voies possibles. Du coup, il n'existe plus de parcours précis, par exemple à savoir si la cohabitation précède le mariage, si le départ du domicile parental précède l'emploi et si le mariage précède la procréation.

Ces tendances peuvent être mises en opposition à celles qui se sont amplifiées au cours des six premières décennies du 20^e siècle et pendant lesquelles les transitions reliées au départ du domicile

parental, au mariage et à la procréation ont été plus comprimées. Les cohortes nées entre les deux guerres mondiales se sont mariées plus tôt et la plupart l'ont fait à l'intérieur d'un échantillon d'âges restreint (Corijn, 2001). Ces cohortes ont fait une transition à l'âge adulte dans une période de temps relativement comprimée : fin de l'éducation formelle, entrée dans la population active, départ du domicile parental, formation d'un ménage nucléaire et naissance d'un premier enfant (Corijn, 2001).

À l'inverse, cette standardisation a disparu chez les cohortes subséquentes. On assiste à un allongement de la période de temps, à un séquençage plus diversifié et les événements eux-mêmes sont moins clairement définis. Dans leur synthèse des tendances en Europe, Coryn et Klyzing (2001) parlent de liens plus faibles entre l'âge et les transitions. Ils observent aussi trois « ruptures » entre des événements auparavant plus connectés : (1) départ du domicile parental, (2) première union et mariage, et (3) formation d'une union et condition parentale. Ainsi, depuis le début des années 1960, on a constaté non seulement un retardement dans les transitions du cours de la vie, mais aussi une pluralisation des conditions de logement et une institutionnalisation en baisse du cours de la vie (Coryn, 2001).

Furstenberg et ses co-auteurs (2002) ont constaté que, généralement, les personnes de 15 ans de divers pays étaient très similaires parce qu'elles vivaient pour la plupart au domicile parental et allaient à l'école. La même similarité existe aussi à 35 ans, âge auquel la plupart des gens sont mariés, travaillent et élèvent des enfants. Entre 15 et 35 ans, la vie familiale et professionnelle présente beaucoup de variété, ce qui suppose l'inexistence d'un parcours bien défini vers la vie adulte. Dans son survol de la situation, Shanahan (2000) estime que nous devons examiner comment les jeunes gens interagissent avec les systèmes scolaires et les marchés du travail afin de comprendre cette variabilité et incertitude accrues quant à la transition à l'âge adulte.

Deuxième transition démographique

La transition à l'âge adulte intéresse les psychologues en développement humain qui mettent l'accent sur le développement individuel, ainsi que les anthropologues culturels et les sociologues qui étudient les différences existant dans le cours de la vie parmi les sociétés et au fil du temps, de même que les démographes qui s'attardent surtout à l'âge auquel surviennent divers événements, et l'ordre de ces derniers dans le cours de la vie.

Les démographes ont utilisé le concept d'une « deuxième transition démographique » pour référer à une série de transformations majeures dans les relations de la famille et du ménage au sein des sociétés contemporaines, fournissant ainsi un contexte utile à l'étude de l'évolution de la famille au cours des 40 dernières années. Si la première transition, d'environ 1870 à 1945, a vu l'avènement de familles de plus petite taille, le changement survenu de 1960 à aujourd'hui est particulièrement marqué par une flexibilité accrue dans les relations conjugales (Lesthaeghe, 1995; Beaujot, 2000 L : 85-96). La première transition impliquait un changement dans les coûts économiques et les avantages d'avoir des enfants, ainsi qu'un contexte culturel qui rendait le contrôle de la taille de la famille plus acceptable. La deuxième transition est marquée par une plus grande souplesse quant à l'établissement et à la fin de relations, notamment la cohabitation et le divorce. La plupart des mariages demeurent intacts jusqu'au décès d'un des partenaires, mais la

hausse substantielle des séparations indique qu'on ne définit plus le mariage comme étant pour « toujours ».

Dans un certain nombre de pays occidentaux, il existe une grande similarité dans le choix du moment de la deuxième transition. Lesthaeghe (1995) estime qu'il est utile d'examiner les trois stades de cette deuxième transition. Le **premier stade**, couvrant la période des années 1960 à 1970, a été marqué par la fin du baby-boom, de la tendance à se marier à un âge plus précoce et par le début de la hausse des divorces. Au Canada, la loi autorisant le divorce pour motifs autre que l'adultère ne remonte qu'à 1968. Le **deuxième stade**, de 1970 à 1985, a connu la hausse des unions libres et, finalement, les enfants de ces unions. Par exemple, on considérait les unions libres trop sensibles pour être énumérées dans le Recensement de 1976, mais en 1986, la plupart des tableaux considéraient tant les unions libres que les mariages comme des familles époux-épouse. Au départ, la cohabitation semblait surtout reliée aux relations préconjugales, mais nous constatons maintenant qu'elle a même affecté les relations conjugales et post-conjugales. En effet, à l'instar de la séparation et du divorce, la cohabitation est un indicateur clé de l'évolution de la famille. Depuis 1985, le **troisième stade** comprend un plateau en ce qui concerne le divorce, une hausse de la cohabitation post-conjugale (et par conséquent une baisse dans les remariages), et un plateau sur le plan de la fécondité, en partie à cause d'un plus grand nombre de naissances chez les femmes de plus de 30 ans.

Ces observations soulignent aussi le caractère unique des années 1950, une période entre deux transitions. Il y a eu non seulement le pic du **baby-boom**, mais aussi la **ruée au mariage**. Les gens se mariaient jeunes et des proportions élevées de personnes connaissaient au moins un mariage au cours de leur vie. Cette période a été qualifiée « d'âge d'or de la famille ». En effet, beaucoup de familles correspondaient alors au nouvel idéal de la domesticité, particulièrement dans les banlieues, ce qui explique l'homogénéité relative (Skolnick, 1987 : 6-16).

La recherche subséquente a clairement révélé que tout n'était pas rose pendant cet âge d'or. Certains commentateurs estiment que les femmes isolées au foyer affrontaient « un problème sans nom » (Friedan, 1963 : 15). L'idéalisme de l'époque nous a mis des oeillères concernant certaines réalités de la vie familiale, notamment la violence et les mauvais traitements. On refusait d'admettre que de telles choses puissent se produire dans les familles et, par conséquent, les victimes de violence avaient peu de recours. Personne n'osait trop sortir des sentiers battus, particulièrement les femmes (Veevers, 1980). Les couples sans enfants étaient considérés égoïstes, les célibataires comme des personnes anormales, tandis qu'on estimait que les mères dans la population active faisaient du tort à leurs enfants et que les femmes célibataires enceintes devaient se marier ou donner l'enfant en adoption. Dans les années 1950 par exemple, quatre Américains sur cinq décrivaient les personnes qui ne se mariaient pas comme étant névrosées, égoïstes ou immorales (Kersten et Kersten, 1991; Wilson, 1990 : 99). A posteriori, nous pouvons constater qu'une accumulation de problèmes préparait la voie à la deuxième transition des années 1960.

Nous pouvons aborder les changements survenus récemment dans la famille en termes de plus grande flexibilité pour développer et mettre fin à une relation, d'où l'importance de la séparation et de la cohabitation comme indicateurs de ces changements. La deuxième transition démographique comprend aussi un changement en termes d'événements familiaux qui se produisent à des âges plus avancés. La première transition a vu une diminution des naissances chez les femmes plus

âgées, tandis que la seconde comprenait un changement de rythme ou le report des naissances à un âge plus avancé.

En se fondant sur des données de l'Enquête sociale générale de 1995, Ravanera et ses collègues ont découvert des tendances plutôt cohérentes relatives aux âges médians auxquels se produisent différents événements du cours de la vie familiale (Ravanera et Rajulton, 1996; Ravanera et al., 1998; 2002). Chez les cohortes de naissance de 1916 à 1920 à 1941 à 1945, il y avait une tendance à la **baisse** générale pour ce qui est du départ du domicile parental, le premier mariage, la première naissance, la dernière naissance et le départ des enfants de la maison. À l'inverse, les cohortes subséquentes ont connu une tendance à la **hausse**.

L'évolution de la famille : justifications structurelles et culturelles

À l'instar d'autres changements familiaux, les transitions du cours de la vie sont causées par des facteurs structurels et culturels (Hamilton, 1978). Les changements familiaux à long terme sont reliés aux changements sociétaux, en particulier ceux qui surviennent dans les **structures économiques**. Nous pouvons parler de différenciation structurelle et de désinstitutionnalisation qui ont rendu les familles moins essentielles à l'organisation de la société et à la vie des individus (Harris, 1983). Ce rôle réduit permet plus de souplesse dans les arrangements familiaux et moins de contraintes sur le comportement au sein des familles. Cependant, dans certains domaines de la vie, des contraintes comportementales additionnelles ont surgi, par exemple concernant le tabagisme dans les endroits publics, la façon de se débarrasser des déchets ou les comportements sexuels inacceptables en milieu de travail. En bout de ligne, tous les aspects de la vie n'ont pas connu un relâchement des contraintes sur le comportement individuel que l'on a constaté dans celui de la famille.

En termes de transformations plus récentes, l'explication structurelle met l'accent sur la transition vers une **économie de services** qui accroît la demande pour la participation des femmes à un emploi rémunéré, surtout des emplois pouvant être considérés comme le prolongement du travail non rémunéré des femmes, par exemple, le travail de bureau, l'enseignement, les soins infirmiers et d'autres services (Chafetz et Hagan, 1996). Jusque dans les années 1960, la division du travail a favorisé l'interdépendance entre les sexes. Les nouveaux régimes de travail poussent les femmes à retarder le mariage et elles ont prolongé leurs études et investi dans leur carrière. Tant pour les jeunes femmes que les jeunes hommes, le mariage est devenu moins important pour structurer leurs relations et leurs connaissances. Par conséquent, la cohabitation est devenue une option. Les femmes dépendaient moins du mariage, ce qui a fait du divorce et de la cohabitation des options plus réalisables pour les deux sexes.

Parmi les changements dans la structure économique et sociale qui nous permettent de bien interpréter les transitions tardives, Liefbroer (1999) accorde une attention particulière à l'allongement des études, à la présence des femmes dans la population active et à la transition à une économie de services. Fussell (2002) met l'accent sur le temps accru consacré aux études et aux courbes de l'emploi moins stables. Les données du British Household Panel Survey ont permis à Munoz-Bullon et Malo (2003) de constater que les cohortes de naissance de la deuxième moitié du siècle dernier ont été plus touchées par les cessations d'emploi involontaires. Les mariages et la

procréation ont été retardés en raison du temps accru consacré aux études et de la précarité de l'emploi.

Les **explications culturelles** de l'évolution de la famille mettent l'accent sur ce qui se passe dans les familles, sur la connaissance qu'ont les gens des questions familiales. Burgess et al. (1963) ont parlé d'un mouvement de l'institution vers la camaraderie, ou Farber (1964) d'un remplacement ordonné des générations à une disponibilité permanente, ou Scanzoni et Scanzoni (1976) de relations instrumentales aux relations expressives. Comme on le sait, les relations basées sur la camaraderie sont moins stables que celles fondées sur la division du travail. Les relations ne sont pas entretenues comme une institution, mais comme un « projet de couple » (Roussel, 1979), ou une « relation pure » (Giddens, 1991). Dans *La fin de la famille moderne*, Dagenais (2000) décrit aussi la famille post-moderne comme possédant beaucoup de valeurs individuelles et humanistes élevées. Lesthaeghe (1995) soulève les questions culturelles reliées aux valeurs et aux idéologies, par exemple, un individualisme accru et des changements de valeur concernant l'égalité des sexes et l'engagement. La montée de l'individualisme a fait que les relations se justifient en termes du bien-être des personnes qui les composent et que ces dernières peuvent aussi légitimement définir les relations pour qu'elles conviennent à leurs préférences.

Les changements culturels inhérents aux transitions du début du cours de la vie comprennent une diminution des contrôles normatifs sur le comportement, un **individualisme** accru, une normalisation moindre. En outre, les événements eux-mêmes sont définis moins clairement. Par exemple, Hall (1996) note que la procréation est devenue facultative et qu'elle est considérée comme une expression de l'individualité plutôt qu'un stade normatif de la vie. La croissance du **féminisme** a poussé les femmes à éviter les relations où elles seraient à charge et il leur prend plus de temps pour atteindre l'autonomie.

Perspective sur le cours de la vie

Dans sa théorie sur l'évolution de la vie humaine, Kaplan (1997) estime que, comparativement aux autres primates et mammifères, trois aspects distincts caractérisent les cycles de la vie humaine : (1) durée de vie exceptionnellement longue, (2) prolongement de la dépendance des jeunes, et (3) soutien de la procréation par des personnes plus âgées ayant dépassé l'âge de fécondité. Il propose que la niche écologique dans laquelle l'espèce humaine a évolué et obtenu des aliments difficiles à trouver mais riches en éléments nutritifs, signifie que le comportement de recherche de nourriture efficace par les adultes exige une période développementale prolongée durant laquelle la production à de jeunes âges est sacrifiée à une productivité accrue plus tard dans la vie. Dans ce modèle de compromis majeurs dans le cours de la vie, les investissements dans un comportement efficace de recherche de nourriture ont évolué de même que la réduction de la mortalité et la courbe par âge des investissements dans la procréation. En d'autres mots, une efficacité accrue pour la production s'acquiert aux dépens d'une dépendance plus longue pendant l'enfance et l'adolescence. La productivité se continue ensuite sur une durée de vie prolongée, au-delà de l'âge de la procréation. La productivité post-procréation permet des transferts à la jeune génération qui passe à l'âge adulte, et par ricochet, appuie sa période de procréation. Toujours selon Kaplan, la ménopause peut avoir évolué pour faciliter l'investissement post-procréation dans la progéniture. Cette situation est plutôt différente de celle des primates non humains et de la

plupart des autres mammifères, dont la période de transfert aux jeunes se limite à la lactation. Après quoi, ces derniers doivent se débrouiller seuls pour se nourrir, et la reproduction se poursuit jusqu'à la mort, plutôt que de se terminer à la ménopause.

Kaplan cite des exemples intéressants des sociétés axées sur la cueillette et la chasse pour étayer cette perspective sur l'évolution du cours de la vie humaine. En observant la quantité de nourriture que les individus produisent et consomment à différents âges, il constate que les enfants humains continuent de dépendre de leurs parents jusqu'à tard à l'adolescence et parfois jusque dans la vingtaine. Plus la production de nourriture est complexe, plus il est difficile pour les jeunes d'être productifs. Par exemple, les noix « mongongo » que certains groupes !kung utilisent comme aliment de base sont difficiles à cueillir et à casser. Les taux de cassage étaient de 120 noix par heure pour les enfants de 9 à 13 ans, par rapport à 24 chez les 14 à 17 ans et 314 pour les adultes, les femmes atteignant leur sommet à ce niveau à 35 ans (idem, p. 183). Dans d'autres groupes, les garçons accompagnent généralement les hommes à la chasse et ils excellent à certaines aptitudes comme la course. Mais leur manque de connaissances des habitudes des animaux en fait de mauvais chasseurs. Mesurant le succès en termes de calories chassées chaque jour, le groupe Aché indique des taux quotidiens de 440 calories seulement pour les garçons de 15 à 17 ans par rapport à 1 530 pour les 18 à 20 ans et de 3450 chez les 21 à 24 ans. Même si ces jeunes hommes sont très agiles, leur taux de réussite n'est que de 50 % des 7 000 calories par jour obtenues par les hommes de 25 à 50 ans. À titre d'autre exemple, la cueillette de fruits est quelque chose dont les jeunes enfants peuvent souvent s'occuper, mais l'environnement loin du campement est plutôt dangereux pour ces derniers qui pourraient être dévorés par une autre espèce (idem, p. 184).

Ces genres de calculs sur la production et la consommation alimentaires semblent indiquer que si les jeunes gens font des enfants - nécessité de transférer des aliments à la prochaine génération - cette jeune « famille nucléaire » n'est pas souvent autonome sur le plan nutritionnel. Tout dépendra des transferts reliés à son intégration dans une famille élargie ou un groupe social plus vaste. À titre d'exemple, les enfants vont parfois vivre avec leurs grands-parents pour une période donnée. Ainsi, même aux âges typiques pour le début de la procréation, compte tenu des transferts additionnels de la procréation elle-même, on compte sur des individus plus âgés ayant dépassés l'âge de procréer et qui sont encore productifs. Ces données appuient la perspective théorique qui lie trois composantes uniques de l'évolution du cours de la vie humaine : une longue période de dépendance juvénile, un long cycle de vie et une période substantielle de productivité post-procréation.

En effet, nos grandes institutions sont fondées sur la réalité d'une consommation permanente et d'une production qui ne l'est pas. Cette absence de concordance entre la production et la consommation ainsi que les périodes de dépendance consécutives pendant le cours de la vie sous-tendent non seulement les familles comme mécanisme de transfert et de soutien, mais aussi les réseaux de parents et, dans les sociétés contemporaines, le système bancaire, la nécessité des épargnes, des investissements et des assurances, tant sur le plan privé que collectif. En d'autres mots, les contraintes structurelles du cours de la vie comprennent non seulement la consommation et la production ainsi que les opportunités et les contraintes connexes, mais aussi les structures sociétales, les politiques et les règlements (Corijn, 2001).

Comme la production repose maintenant sur des compétences plus pointues, la période de dépendance des adolescents et des jeunes s'est allongée et ces derniers acquièrent les compétences nécessaires. Les transitions retardées peuvent refléter le besoin pour les hommes et les femmes de remettre à plus tard l'amorce d'une relation, et surtout d'envisager la procréation, en attendant de se sentir plus aptes à trancher entre le choix d'investir en eux-mêmes ou d'avoir un enfant. Les tendances précoces ou différées ont toutes deux des avantages. La procréation précoce garantit la reproduction, tandis que les départs précoces du domicile parental garantissent que l'enfant a quitté la maison. Cependant, ceux qui reportent la procréation à plus tard peuvent investir plus longtemps en eux-mêmes avant de le faire pour la prochaine génération, et par conséquent peuvent avoir des enfants « de meilleure qualité ». De la même manière, les enfants qui partent plus tard du domicile familial peuvent bénéficier de meilleurs transferts parentaux, et donc d'une meilleure autonomie.

Outre le fait d'aider à connaître l'âge au moment des transitions du cours de la vie, cette perspective sur l'évolution de la vie humaine contribue à l'interprétation de l'accent que l'on met sur la qualité de la procréation, laquelle s'est améliorée dans les économies basées sur les compétences. Il estime aussi que la procréation de qualité s'appuie sur des transferts de personnes du stade post-procréation, par le biais de mécanismes familiaux ou sociaux. Il se pourrait que nos institutions mettent trop l'accent sur le soutien des personnes à charge à des âges plus avancés, y compris des investissements personnels et collectifs pour soutenir une période de retraite plus longue. Pour faire en sorte que les plus jeunes puissent procréer, nous devons peut-être effectuer de meilleurs transferts aux jeunes de dix ans et plus et allonger la période de productivité post-procréation, au lieu de la retraite anticipée et d'une longue période de dépendance plus tard dans la vie. Les sociétés vieillissantes sont tentées d'accorder une attention particulière aux personnes âgées, ce qui pourrait nuire au potentiel même de procréation.

D'autres recherches appuient cette perspective sur les transitions du cours de la vie. Par exemple, les transitions de l'école à la population active, et du départ du domicile parental à l'établissement d'une relation procréatrice, tendent à se produire plus tôt quand les ressources parentales et communautaires sont plus faibles (Ravanera et al., 2003). Dans leur conclusion sur « l'équité et la solidarité intergénérationnelles », Attias-Donfut et Arber (2000) estiment que la perspective sur le cours de la vie fait ressortir les liens entre les stades de la vie plutôt que de les considérer isolément. En effet, ils ont constaté que la solidarité intergénérationnelle existe bel et bien dans la famille contemporaine.

Transitions dans les nouvelles familles

Les contraintes structurelles du cours de la vie prennent des dimensions plutôt différentes en vertu de la **division du travail selon le sexe** dans les familles. Si nous estimons que les principales occupations de la famille comprennent la subsistance et l'entraide, alors la répartition de ces occupations selon le sexe est importante (Beaujot, 2000). La dynamique sera plutôt différente dans les familles basées sur les **rôles complémentaires**, par rapport à celle de ce que certains ont qualifié de « nouvelles familles », en l'occurrence le **modèle à deux travailleurs** où on retrouve une division plus symétrique du travail rémunéré et non rémunéré.

Quand il y a spécialisation et que les hommes mettent l'accent sur le travail et les femmes sur la famille, les femmes n'ont pas vraiment besoin d'attendre pour s'engager dans une relation procréatrice. Les jeunes hommes possédant une bonne productivité économique peuvent se marier assez jeunes. Ce phénomène est probablement survenu au cours des six premières décennies du 20^e siècle, et surtout immédiatement après la guerre. À cette époque, les possibilités augmentaient pour les hommes sans qu'ils aient à étudier trop longtemps après l'adolescence. Si les hommes étudiaient pendant la vingtaine, leurs épouses sans enfants devenaient souvent le soutien économique, à tout le moins selon le niveau de vie des étudiants, jusqu'à ce qu'il passe des études au travail. Les étudiants de deuxième cycle mariés dans les années 1960 avaient un dicton populaire voulant que ces derniers se fassent vivre par leur conjointe pendant qu'ils préparaient leur doctorat. Cependant, dans les nouveaux arrangements familiaux, le désir des hommes et des femmes d'optimiser la production économique pour la durée de vie et le besoin accru de compétences, permettent de ne pas devoir retarder la procréation et d'autres transitions du début de la vie.

Un point de vue tenant compte des sexospécificités est essentiel pour comprendre l'évolution de la création d'une union et de la procréation. Dans « Gender equity in theories of fertility transition », McDonald (2000) est d'avis que les femmes ont accru leur pouvoir et leur statut au sein des familles, même si ce n'est pas le cas dans la société en général. Le statut des femmes dans les familles s'est particulièrement amélioré quand elles ont acquis un meilleur contrôle sur leur système de procréateur. En revanche, le statut des femmes dans les familles, et par conséquent à l'extérieur de ces dernières, est particulièrement faible quand elles n'ont aucun contrôle sur leur statut conjugal ou parental. De la même manière, Folbre (2000) considère le changement survenu dans les relations hommes-femmes au cours du siècle dernier comme la capacité grandissante des femmes à prendre des décisions, basées sur leurs intérêts personnels, concernant les relations et la procréation.

La promotion de l'égalité d'accès pour l'éducation des filles et des garçons constitue un autre exemple de la dynamique hommes-femmes au sein des familles. Il est intéressant de noter que le fait d'être homme ou femme a essentiellement disparu comme facteur d'attribution pour déterminer les niveaux de scolarisation, mais non pas concernant la classe sociale (Wanner, 1999). Ce sont probablement les familles qui ont encouragé l'égalité de leurs fils et de leurs filles devant l'éducation. De toute évidence, cette stratégie n'a pas cours au niveau des classes sociales, car les enfants des classes supérieure et inférieure vivent dans des familles différentes.

Grâce à des dispositions sociales pour l'égalité d'accès, les femmes peuvent maintenant jouir d'un statut plus important dans la société que dans les familles où elles effectuent souvent une partie excessive du travail non rémunéré. Il semblerait que le nombre de naissances soit particulièrement faible dans les sociétés où les femmes ont acquis un statut égal dans les institutions non familiales, mais où les mères assument de très grandes responsabilités dans la famille (McDonald, 1997; Chesnais, 1996). Confrontées au choix entre un statut plus élevé dans la population active et un statut familial faible, les femmes sont poussées à ne « pas avoir de famille » (Goldscheider et Waite, 1991). Berk (1985) a utilisé le concept de la famille comme *usine des sexes* pour souligner que la division du travail dans les ménages encourageait la différenciation des sexes. Cependant, certains « nouveaux hommes » considèrent maintenant la valeur des rôles productifs pour les

femmes et les hommes, des relations égalitaires et du partage du travail non rémunéré, comme une forme de mutualité (Coltrane, 1995).

À l'époque où le travail rémunéré et les soins à la famille étaient des emplois à temps plein, l'efficiencia se traduisait par une personne dans la population active et une à la maison. Cependant, quand les deux devaient être dans la population active, Becker (1981) avait en outre indiqué que l'efficiencia exigerait qu'une personne au plus partagerait son temps entre la maison et la production marchande. Cette hypothèse théorique est mise en doute à une époque où aucun des deux travailleurs ne doit être responsable de trop lourdes tâches à la maison. En outre, la maximisation de l'efficiencia n'est pas nécessairement la considération primordiale par rapport à l'insistance sur des choses comme l'égalité et la mutualité. Le modèle du mariage basé sur des rôles complémentaires présente une certaine efficiencia, mais il s'agit aussi d'une option à haut risque pour les femmes et les enfants, car elle ne tient pas compte de la perte potentielle du soutien économique.

La valeur du travail des jeunes

Des propositions théoriques associées à la deuxième transition démographique préconisent la flexibilité au moment d'établir des relations. L'évolution du cours de la vie humaine semble indiquer une période de dépendance prolongée des adolescents et des jeunes et reliée à des besoins accrus de compétences. Les nouvelles familles qui adoptent le modèle à deux travailleurs ajoutent à la complexité des transitions dans les rôles masculins et féminins dans le cadre des responsabilités professionnelles et familiales. Selon une perspective politico-économique, on pourrait ajouter que la valeur du travail des jeunes a été minée.

Dans leur examen de la structure de l'inégalité au Canada, Allahar et Côté (1998) constatent que l'inégalité des sexes a diminué, mais que la situation désavantageuse des jeunes gens a empiré. On accordait une plus grande valeur au travail des jeunes hommes et des jeunes femmes célibataires aux premiers stades de l'industrialisation. En revanche, la valeur du travail des jeunes a diminué, car on accorde moins d'importance à la capacité physique dans le marché du travail. Ces auteurs estiment que les jeunes gens ont été privés sur le plan économique depuis le milieu des années 1990. Ils ajoutent que la demande pour des qualifications plus élevées ne correspond pas à un besoin accru de compétences, puisque de nombreuses personnes ne les utilisent pas à leur plein potentiel. Par exemple, ils estiment que les systèmes d'éducation ont émergé, en partie, pour fournir une structure quotidienne aux jeunes gens déplacés par une technologisation croissante de l'agriculture et de l'industrie manufacturière (idem., p. 133).

Les données démographiques de la population en âge de travailler pourraient aussi être en jeu dans le cadre du processus qui mine la valeur du travail des jeunes. En particulier, l'importante génération du baby-boom bloque la mobilité des générations qui sont entrées dans la population active par la suite. On aurait pu croire que la génération de l'après-baby-boom serait avantagée en raison de son plus petit nombre, mais à l'instar des générations subséquentes, cette génération a subi les désavantages liés au fait de venir après une grande génération qui continue d'occuper une large place dans la population active.

TRANSITIONS DU DEBUT DE L'AGE ADULTE

Après avoir brossé un tableau du contexte théorique en général, les prochaines sections examineront les transitions reliées au départ du domicile parental, à l'établissement d'une union et à la première naissance. Nous verrons par la suite les transitions relatives à l'éducation et au travail puisque les propositions théoriques attribuent la plus grande importance aux transitions reliées au travail. Toutes les transitions du début de la vie ont subi des retards au cours des quatre dernières décennies, un net contraste par rapport aux tendances des décennies antérieures où les transitions intervenaient à des âges moyens plus bas. Par exemple, l'âge médian au premier mariage a diminué pour atteindre tout juste au-delà de 21 ans pour les femmes et 23 ans pour les hommes au début des années 1970, pour passer de 26 et 28 ans respectivement en 2001. Au niveau de la cohorte, le creux de la vague a été atteint pour les personnes nées entre 1941 et 1945 (Ravanera et al., 1998; 2002). L'âge médian au premier mariage et à la première naissance est encore plus élevée pour les cohortes les plus récentes que pour la cohorte née entre 1916 et 1920. En moyenne, tant pour les femmes que les hommes, l'âge médian à la première naissance était de 27,9 ans pour la cohorte née entre 1916 et 1920, par rapport à 24,9 pour celle née entre 1941 et 1945 et de 29,5 pour la génération née entre 1966 et 1970. Il s'agit de différences intéressantes, mais la même tendance générale s'est produite dans toutes les sociétés européennes (Corijn et Klijzing, 2001).

Départ du domicile parental

L'âge médian au moment du départ du domicile parental était le plus faible pour la cohorte née entre 1951 et 1956, soit 21,5 ans et 19,9 ans en moyenne pour les hommes et les femmes respectivement (Beaujot, 2000 : 97). Pour expliquer ce phénomène, Lapierre-Adamcyk et ses collègues (1995) mettent surtout l'accent sur la situation économique difficile qui règne depuis les années 1980, et sur les intérêts des femmes face au marché du travail, en ce qu'elles adoptent des stratégies similaires aux hommes et qu'elles retardent la vie de famille pour accorder la priorité à leur carrière. Le Recensement de 2001 démontre que la tendance se poursuit avec 41,1 % des personnes âgées de 20 à 29 ans vivant chez leurs parents en 2001 par rapport à 27,5 % en 1981 (Statistique Canada, 2002a : 27). À l'inverse, la période 1971-1981 a connu un déclin dans la proportion de jeunes gens vivant chez leurs parents (Boyd et Norris, 1999). Les jeunes étaient plus susceptibles de vivre au domicile parental s'ils étudiaient à temps plein, étaient sans emploi ou avaient un faible revenu. En d'autres termes, les ressources économiques des enfants constituent un aspect important de leur départ du domicile parental, mais les différences sont beaucoup plus grandes selon l'état civil. En effet, moins de personnes mariées ou qui l'ont été sont susceptibles de vivre chez leurs parents.

Boyd et Norris (1999) opposent deux perspectives sur le départ tardif du domicile parental. Par ailleurs, le départ de la maison signale d'autres transitions réussies à l'âge adulte, comme la fin des études, l'emploi, le mariage et la procréation. Par ailleurs, le fait de vivre chez leurs parents peut aider les jeunes gens à effectuer d'autres genres de transitions de l'adolescence à l'âge adulte, notamment finir leurs études, faire l'expérience de relations et obtenir un emploi.

Dans leur livre *The Changing Transition to Adulthood: Leaving and Returning Home*, Goldscheider et Goldscheider (1999) notent surtout l'instabilité de la transition du départ du

domicile parental, avec les enfants qui quittent la maison et y reviennent. Ils notent que le départ du foyer parental et l'établissement d'un domicile distinct sont largement considérés comme un pas crucial dans la transition vers l'âge adulte. Cela signale clairement l'évolution vers une autonomie accrue. Par ailleurs, ils indiquent que le fait de quitter la maison tôt peut diminuer les transferts aux enfants.

La plupart des auteurs mettent l'accent sur les facteurs économiques associés à un départ tardif de la maison, mais des facteurs culturels rendent aussi le foyer parental plus approprié pour les enfants plus âgés. En effet, l'écart entre les générations s'est rétréci et les parents ont établi des relations plus égalitaires avec leurs enfants. Dans un autre exemple sur l'importance des valeurs et des attentes, Goldscheider et Goldscheider (1993) constatent que les attitudes des parents et des enfants sont très importantes dans la décision de quitter le domicile parental. Au même moment, ils ont découvert peu de lien entre les ressources des parents et le moment choisi pour partir de la maison, sauf que quitter le domicile parental pour des études postsecondaires est plus susceptible de survenir quand les ressources des parents sont plus substantielles (Goldscheider et Goldscheider, 1999 : 209). En outre, les ressources parentales ne signifient pas que les enfants reviendront à la maison, c'est-à-dire la volonté des parents à partager leur foyer n'est pas liée à leur richesse (idem).

Il ressort toujours qu'en moyenne les enfants issus de familles monoparentales ou recomposées quittent le domicile familial plus tôt que ceux de familles intactes (Goldscheider et Goldscheider, 1998). Quand les parents se séparent, les enfants vivent le plus souvent avec leur mère. Cependant, l'exception est que les enfants préfèrent vivre avec un père qui n'est pas dans une relation qu'avec une mère dans une nouvelle relation (Boyd et Norris, 1995). Ces contrastes dans l'ensemble des genres de familles sous-entendent de meilleurs transferts aux enfants dans les familles intactes. Les conclusions américaines révèlent, notamment, que le départ du domicile parental pour poursuivre des études survient davantage dans les familles intactes (Goldscheider et Goldscheider, 1998).

Nombre de commentateurs parlent en termes négatifs du départ tardif du domicile parental. Boyd et Pryor (1989), par exemple, ont utilisé l'expression « nid encombré ». À certains égards, retarder le départ de la maison va à l'encontre de la « notion du progrès » sous-jacente aux tendances familiales, comme le présume un individualisme accru. Cependant, selon les enfants, quitter le domicile parental tôt peut poser problème pour finir les études secondaires, faire des épargnes et recevoir des transferts parentaux. Bernhardt et al. (2003) estiment que le départ précoce du domicile parental est relié à des attentes scolaires plus faibles, un niveau de scolarisation inférieur, et que ce serait particulièrement le cas si on poussait l'enfant à partir pour cause de conflit familial par exemple. Un tel départ précoce diminue la quantité et la qualité des contacts avec les deux parents et entraîne des conséquences négatives sur l'orientation de la carrière et sur la stabilité de la famille. En se basant sur des données de la Suède, Bernhardt et al. (2003) ont en outre constaté que pour les enfants qui vivent avec un parent divorcé et sans beau-parent, dans un contexte de faible conflit familial, le risque d'un départ précoce du domicile familial n'est pas plus élevé que pour une famille intacte.

Par contre, Palomba (2001) estime qu'en Europe du Sud les départs très tardifs du domicile parental peuvent nuire à l'indépendance des jeunes gens. Les contrastes existants entre les pays

supposent que les enfants quittent plus tard le domicile parental quand ils dépendent des transferts familiaux, et plus tôt si les transferts de l'État sont plus nombreux, comme dans les pays nordiques (Reher, 1998; Breen et Buchmann, 2002; Iacovou, 2002). Chez les cohortes nées aux alentours de 1960, les hommes partent du domicile parental à l'âge médian de 26 ou 27 ans en Italie et en Espagne, et de 20 ans en Suède (Billari et al., 2001). L'indépendance à coûts abordables face aux parents diminue dans un piètre marché de l'habitation où le marché locatif est serré. En revanche, les transferts sociaux accrus aux jeunes, comme en Suède par exemple, favorisent une plus grande indépendance face aux parents.

Formation de couple

Une transition fluide associée au départ du domicile parental, doublée d'une plus grande prédominance à y revenir, va de pair avec celle de la formation d'un couple qui comprend non seulement le mariage mais aussi la cohabitation. Le fait de retarder le mariage peut être attribué, en partie, à un plus grand nombre de personnes vivant en union libre. Par exemple, 63 % des premières unions parmi les femmes de 20 à 29 ans en 2001 étaient des unions libres plutôt que des mariages (Statistique Canada, 2002b).

Cependant, le retard à s'engager dans un mariage se fait aussi sentir pour la formation de couple. Le recensement indique de grandes différences entre 1981 et 2001. En effet, la proportion des unions formées entre 20 et 24 ans est passée de 27 % à 14 % chez les hommes et de 46 % à 26 % chez les femmes (Statistique Canada, 2002a). Parmi les femmes âgées de 25 à 29 ans, 57 % d'entre elles vivaient dans une union par rapport à 73 % en 1981. Chez les hommes de cette tranche d'âge (25 à 29 ans), les deux tiers vivaient dans une union en 1981 par rapport à moins de la moitié (45 %) en 2001. L'âge médian au premier mariage est passé de 23 ans pour les femmes et de 26,3 ans pour les hommes en 1941, à tout juste au-dessus de 21 ans et 23 ans respectivement pour les personnes qui se sont mariées au début des années 1970, pour passer à 28,2 ans et 30,2 ans en 2001. (Beaujot et Kerr, 2004 : 212; Statistique Canada, 2003b).

Les unions libres prennent des formes diverses. Certaines équivalent au mariage, tandis que d'autres pourraient être mieux considérées comme solution de rechange au célibat. Mais deux choses sont claires : premièrement, les unions libres sont deux fois plus susceptibles de se terminer par une séparation que les premiers mariages (Statistique Canada, 2002b). En outre, la cohabitation retarde le mariage et est mise en corrélation avec une stabilité conjugale plus faible. Wu (1999) estime que la cohabitation retarde le mariage non seulement parce que les personnes qui se marient s'accordent une plus longue période de relations préconjugales, mais aussi parce que les cohabitants sont moins susceptibles de rechercher activement un partenaire à marier, ce qui retarde davantage le mariage si la relation échoue.

Selon Becker (1981; 1991), retarder le mariage peut être attribué aux faibles avantages de cet état quand la spécialisation selon le sexe est moindre au niveau de la division du travail dans le couple. D'après cette « hypothèse de l'indépendance », on soutiendrait surtout que les femmes, ont atteint un statut plus élevé et sont moins susceptibles de se marier, ayant moins à gagner du mariage.

Après avoir examiné la situation aux États-Unis avant 1980, Goldscheider et Waite (1986) estiment que les hommes ayant atteint un statut plus élevé sont plus susceptibles d'inclure le mariage à leur programme, tandis que les femmes peuvent utiliser une scolarité et une situation professionnelle plus élevées pour s'en passer. Cependant, comme la plupart des relations adoptent le modèle à deux travailleurs, le statut atteint augmente maintenant la possibilité du mariage pour les hommes et les femmes (Goldscheider et Waite, 1991; Sweeney, 1997).

Les résultats canadiens révèlent des changements similaires au fil du temps, ce qui suppose un changement dans la façon de nouer des relations. D'après l'Enquête sociale générale de 1995, Turcotte et Goldscheider (1998) estime que les femmes plus scolarisées des cohortes des années pré-1950 étaient moins susceptibles de se marier, mais que l'inverse s'applique aux cohortes post-1950. Pour les hommes des deux cohortes, on note une corrélation positive entre scolarité et formation d'un couple, mais l'importance de la relation a diminué. Mongeau et ses collègues (2001) trouvent aussi que le modèle Becker s'applique aux cohortes plus âgées où les femmes sont davantage susceptibles de se marier plus tôt si elles ont eu un plus grand nombre d'interruptions de travail. Cependant, dans les cohortes plus récentes, les incertitudes au travail – les interruptions de travail considérables – diminuent l'éventualité du mariage pour les hommes et font que les femmes sont davantage susceptibles de cohabiter que de se marier. Comme la formation de couple exige de plus en plus une capacité de revenu pour les deux partenaires, nous pouvons nous attendre à voir une importance accrue accordée à la scolarité des femmes qui se marient, l'occupation d'un emploi devenant de plus en plus important pour la formation de tout genre d'union. Au Québec, où la cohabitation est particulièrement élevée, une femme occupant un emploi est plus susceptible de former une union libre (Bélanger et Turcotte, 1999).

Il semblerait donc que le modèle Becker ne s'applique pas aux cohortes plus jeunes. Ce modèle supposait moins de mariages là où il y avait moins de gains associés à la spécialisation selon le sexe et au moment où les femmes devenaient plus indépendantes sur le plan économique. Dans « Theory of Marriage Timing », Oppenheimer (1988) n'attribue pas le fait de retarder le mariage à des gains moindres, ni à une hypothèse d'indépendance où les femmes ayant un meilleur statut social choisiraient de demeurer plus indépendantes. Au lieu de cela, Oppenheimer (1988, 1997) impute le retard à la difficulté qu'ont les jeunes hommes à consolider leur carrière et à l'importance accordée à la vie professionnelle des deux conjoints. En d'autres mots, les jeunes adultes prendront plus de temps à chercher un conjoint ou une conjointe s'ils vivent une période d'incertitude plus longue avant d'assurer leur avenir financier. Ils chercheront aussi plus longtemps s'ils ne connaissent pas assez l'avenir économique de leur conjointe/conjoint potentiel. Dans le cadre d'une enquête qualitative où l'on demandait quel était le meilleur moment pour former une union ou se marier, les répondants de London, Ontario, et de la région environnante, ont largement répondu qu'il valait mieux attendre la fin des études et la consolidation de la carrière (Beaujot et Bélanger, 2001). Ainsi, compte tenu de l'importance du travail dans le style de vie du couple, le fait de retarder l'établissement de relations résulte d'une scolarité plus élevée et de la difficulté à obtenir un emploi stable.

Outre les questions économiques qui sous-tendent les théories de Becker et Oppenheimer, le mariage représente une priorité différente pour les jeunes gens. Dans « Sure, I'd like to get married ... someday », White (1999) estime que le mariage est en recul dans le monde. Les hommes savent que le mariage exige un engagement plus marqué au chapitre de la stabilité de l'emploi tandis que

les femmes savent qu'elles peuvent compter davantage sur une union stable. Cependant, les données de l'enquête semblent indiquer que les jeunes gens accordent beaucoup d'importance à une relation stable (Lapierre-Adamcyk, 1990). De toute évidence, les attitudes et les valeurs jouent un rôle dans la décision de cohabiter ou de se marier, mais ces attitudes reflètent des attentes et des préférences importantes quand il s'agit de passer à l'action (Milan, 2003). En d'autres mots, le retard ne serait pas associé à un recul face aux relations, mais plutôt à la complexité reliée au fait d'avoir deux emplois enrichissants et une relation stable.

Première naissance

Il existe une certaine fluidité entre le départ du domicile parental et la formation d'un couple, ce qui rend la transition difficile à cerner. Mais il n'en est pas de même pour la transition à la condition parentale, particulièrement pour les femmes. Cette transition, qui implique des changements majeurs dans la vie des gens, est très importante en raison de la permanence et des responsabilités inhérentes. On peut avoir des ex-conjoints, des ex-conjointes et des ex-emplois, mais pas des ex-enfants. Être parent, même pour les hommes, constitue l'un des engagements les plus permanents qui soient (Rindfuss et al., 1988).

L'importance de la transition à la condition parentale peut aussi s'observer dans la façon dont les gens utilisent leur temps sur une période de vingt-quatre heures. Le passage du statut de célibataire à conjoint(e) entraîne une augmentation – légère pour les hommes et considérable pour les femmes – du temps consacré aux tâches ménagères. Dans certains pays, les femmes consacrent moins de temps à un emploi rémunéré (Gauthier et Furstenberg, 2002). La transition à la condition parentale accroît absolument le temps que les femmes consacrent aux tâches ménagères et à s'occuper des enfants et fait baisser le temps accordé au travail rémunéré. Les hommes connaissent aussi une augmentation du temps consacré aux tâches ménagères et aux soins aux enfants (Beaujot et Liu, 2004).

L'âge moyen des femmes à la première naissance est passé de 23,4 ans en 1976 à 27,6 ans en 2001, un reflet de la tendance à remettre la procréation à plus tard, (Lochhead, 2000; Statistique Canada, 2003a). En 1976, seulement 9 % des femmes primipares étaient âgées de 30 ans et plus par rapport à 34 % en 2001.

Un survol des cohortes permet de constater que l'âge médian des hommes au moment de la première naissance était de 26,5 ans pour la cohorte 1941-1945 par rapport à 31,2 ans pour celle de 1961-1965 (Beaujot, 2000 : 97). Dans le cas des femmes, l'âge médian est passé de 23,3 ans pour la cohorte 1941-1945 à 27,8 ans pour celle de 1966-1970.

Le fait de retarder la procréation se manifeste aussi dans la baisse de la fécondité chez les femmes de 15 à 19 ans dans un certain nombre de pays (Teitler, 2002 : 142). Il existe aussi des variations majeures : le taux du Canada est sensiblement plus faible que celui des États-Unis, et semblable à ceux du Royaume-Uni, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, mais plus élevé que ceux de beaucoup de pays européens. Par exemple, le taux de natalité chez les 15-19 ans est près de 5 par 1 000 femmes aux Pays-Bas et en Suède par rapport à 16 au Canada et 49 aux États-Unis. Les taux canadiens ont chuté de 34,0 naissances par 1 000 femmes en 1976. Ce phénomène n'est pas lié au

fait de retarder l'âge de la première relation sexuelle, car elle est en baisse pour les deux sexes, soit de 16 à 17 ans en moyenne. (Teitler, 2002 : 136). Au Canada, environ la moitié des grossesses chez les adolescentes se terminent par un avortement (Dryburch, 2000).

En termes absolus, la plus forte baisse de fécondité a été enregistrée chez les 20 à 24 ans où elle est passée de 108 naissances par 1 000 femmes en 1976 à 56 naissances en 2001. Jusqu'en 1969, le groupe des 20 à 24 ans avait le taux de fécondité le plus élevé, mais il s'est maintenant fait dépasser par le groupe des 25 à 29 ans. Inversement, depuis le milieu des années 1970, la fécondité s'est accrue chez les 30 à 39 ans. Il s'agit de toute évidence d'un phénomène contraire à la tendance à long terme pendant la première transition démographique (1870 à 1945) où la fécondité faiblissait d'abord chez les femmes de plus de 35 ans.

L'évolution de la tendance concernant l'âge de la procréation, ou le fait de retarder la fécondité, a été largement associée à la scolarité et à la participation accrues des femmes à la population active. Rindfuss et ses collègues (1996) ont observé, particulièrement pour la période 1953-1989, que les femmes possédant une éducation collégiale aux États-Unis ont fait un virage spectaculaire vers la procréation à un âge plus avancé. Ravanera et Rajulton (2000) ont examiné la durée variée du rôle parental masculin et constaté que les hommes ayant un statut plus élevé assumaient plus tard ce rôle qui se terminait plus vite pour eux. Lochhead (2000 : 42) constate que la répartition des premières naissances passe à des âges plus élevés pour les femmes plus scolarisées. Il souligne notamment les puissants stimulants économiques et professionnels qui retardent la procréation et la formation d'une famille pour beaucoup de jeunes. Après avoir examiné la transition à l'âge adulte parmi les sociétés vieillissantes, Fussell (2002) attribue une procréation tardive et réduite à la multiplication des insécurités chez les hommes et à la participation accrue des femmes à la population active.

Cependant, ces relations économiques sont parfois plus complexes. Smith (1999) note par exemple que l'insécurité a diminué concernant certaines questions comme la protection des employés par le biais de contrats ou de conventions. Mais l'aversion des gens pour le risque pourrait avoir particulièrement augmenté (Hall, 2002). Il est devenu plus acceptable de référer au manque de sécurité pour motiver le fait de ne pas avoir d'enfant.

Il n'existe pas de lien simple entre la sécurité économique et les tendances de la procréation et il en est de même entre la fécondité et la participation à la population active. Nous examinons souvent la période 1960 à 1975, témoin de réductions évidentes dans la fécondité et d'un accroissement dans la participation des femmes à la population active (Beaujot et Kerr, 2004 : 87). Mais la scolarité et la participation des femmes à la population active augmentaient dans les années 1950, à une époque où la fécondité progressait. Depuis 1975, la fécondité est plutôt stable, mais la participation à la population active ne cesse de croître.

La relation entre la participation à la population active et la procréation comprend probablement deux modèles. Dans un modèle plus approprié aux cohortes plus âgées, les femmes qui ont connu une intégration moindre à la population active étaient plus susceptibles d'avoir des enfants. Cependant, chez les cohortes plus jeunes, nous pourrions voir des femmes retarder la procréation en attendant de mieux s'intégrer à la population active. Ainsi, ce serait les femmes mieux intégrées au marché du travail qui auraient des enfants. Ce modèle, encouragé par des dispositions sur le

congé parental et les services de garde, n'est pas axé sur les femmes sans emploi. Certains emplois prédisposent davantage au deuxième modèle : les femmes en éducation ou en soins infirmiers ont plus de flexibilité pour avoir un enfant par rapport à celles ayant choisi le droit ou le génie. Dans une étude qualitative basée sur les femmes ayant obtenu un diplôme universitaire en 1985, Ranson (1998) a constaté que les femmes oeuvrant en éducation pouvaient profiter de congés et d'un emploi garanti à leur retour, mais que celles ayant choisi le droit ou les affaires devaient se concentrer sur leur carrière au point de remettre la procréation à plus tard.

Fin des études

La transition vers le parachèvement de la scolarité est difficile à déterminer en raison de la possibilité d'un retour aux études, mais il ne fait pas de doute que cette transition survient plus tard. Comme le souligne Clark (2000 : 4), « en 100 ans d'éducation, on a recensé qu'environ 1 % des personnes âgées de 20 à 24 ans fréquentaient l'école en 1911, puis cette proportion a grimpé à 8 % en 1961 et bondi à 48 % en 1996. Pendant la période 1976-2001, le pourcentage des personnes de 16 à 24 ans fréquentant l'école à temps plein est passé de 34% à 47,7 % chez les hommes et de 30,7 % à 52,5 % chez les femmes (Morrisette, 2002 : 33). En moyenne, un tiers des hommes et des femmes poursuivaient des études à temps plein en 1976 et ce pourcentage est passé à 50 % dans ce groupe d'âge en 2001. La hausse plus importante s'applique aussi aux femmes âgées de 25 à 29 ans, car seulement 2 % d'entre elles fréquentaient l'école à temps plein en 1976 par rapport à 7,3 % en 2001, tandis que le taux des hommes est passé de 4 % à 7,7 %.

L'âge médian pour le parachèvement de la scolarité est passé de 18,8 ans pour la cohorte des femmes nées entre 1941 et 1945, à 21,8 ans pour celles nées entre 1971 et 1975 (Ravanera et al., 1998). Pour les hommes des cohortes susmentionnées, l'âge médian était plutôt stable, soit 22 ans environ (Ravanera et al., 2002: 299).

Diverses transitions s'opèrent dans le système d'éducation et c'est la transition de l'entrée à l'école secondaire jusqu'à la fin des études de ce niveau qui a connu la plus importante progression. En effet, 88 % de la population ont terminé leurs études secondaires (Bowlby et McMullen, 2002). Wanner (1999) a aussi constaté une hausse chez les cohortes nées entre 1905 et 1969 en ce qui concerne la transition de l'éducation secondaire vers l'éducation postsecondaire. Mais chez les hommes, la cohorte qui commence et termine une éducation postsecondaire a baissé.

La hausse se poursuit en ce qui a trait à la transition vers l'éducation postsecondaire et 62 % des diplômés poursuivent de telles études dans un intervalle d'un an tandis que seulement 20 % le font avec un an de délai (Tomkowicz et Bushnik, 2003). Les comparaisons internationales montrent que le Canada vient en tête des pays de l'OCDE quant à la proportion des différents groupes d'âge ayant complété des études postsecondaires, un certificat ou un diplôme universitaire. Par exemple, la moitié des Canadiennes et Canadiens âgés de 25 à 34 ans ont obtenu un tel diplôme comparativement à une moyenne d'environ 25 % pour les pays européens (Beaujot et Kerr, 2004 : 249). Par ailleurs, le Canada jouit d'un taux d'inscription particulièrement élevé dans la tranche d'âge des 18 à 21 ans, mais il se classe en milieu du peloton des pays de l'OCDE au niveau des jeunes de 24 ans. (Fussell, 2002 : 21).

Les jeunes subissent beaucoup de pression pour terminer leurs études secondaires et poursuivre des études postsecondaires. Des rapports successifs indiquent que la croissance interviendra dans le secteur de la main-d'œuvre qualifiée et que le Canada devra faire appel à des travailleurs étrangers pour combler ses besoins. D'après l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (2002), la vaste majorité des parents (93 %) s'attendent à ce que leurs enfants terminent leurs études postsecondaires et les trois quarts des parents souhaitent qu'ils décrochent un diplôme universitaire. La moitié de ces parents épargnent pour aider leurs enfants à cet effet, tandis qu'ils sont 30 % à affirmer vouloir commencer à épargner dans cet objectif. (Shiple et al., 2003). Les épargnes sont souvent modestes par rapport au coût réel de l'éducation postsecondaire, les familles étant quotidiennement aux prises avec les exigences contradictoires de la consommation immédiate, de l'épargne à long terme pour la retraite des parents et l'éducation des enfants.

Le fait que la scolarité soit plus longue contribue sans doute à retarder les transitions du début de la vie, mais il convient de souligner que les hommes de la cohorte née entre 1971 et 1975 ont terminé leurs études à l'âge de 21,5 ans en moyenne, tandis que l'âge moyen pour la première union se situait à plus de 25 ans et que leur premier enfant naissait après 31 ans (ce qui prolonge les tendances notées chez les cohortes plus âgées tel qu'indiqué dans Ravanera et al., 2002 : 299). Parallèlement, les femmes de cette même cohorte (1971-1975) ont terminé leurs études à l'âge médian de 21,8 ans, se sont engagées dans une première union à 23 ans, puis ont eu leur premier enfant à 28 ans environ (Ravanera et al., 1998 : 187-189). Le fait que les femmes prolongent leurs études retarde peut-être l'engagement des hommes dans une première union, mais la procréation semble avoir été retardée bien au-delà des âges où les hommes et les femmes terminent leurs études.

Dans leur étude intitulée « Early Life Transitions of Canadian youth », Ravanera et ses collègues (2003) observent que les jeunes disposant de ressources parentales plus importantes, dont les mères travaillent, et vivant dans des communautés mieux nanties en ressources, sont beaucoup plus susceptibles de terminer leurs études plus tard. En revanche, les enfants qui ne vivent pas avec leurs deux parents jusqu'à l'âge de 15 ans quittent l'école un an plus tôt; ils commencent à travailler et partent du domicile parental deux ans plus tôt.

Dans leur analyse des facteurs touchant l'engagement dans une union au Canada, Turcotte et Goldscheider (1998) observent l'importance grandissante d'une scolarité accrue chez les femmes avant le mariage. La scolarisation est devenue un obstacle plus important à la formation de la première union chez les cohortes plus jeunes.

Les comparaisons entre pays indiquent des résultats similaires, ce qui souligne l'importance de distinguer entre le niveau de scolarité et la scolarisation. Autrement dit, le niveau de scolarité a des conséquences parfois positives, parfois négatives, mais reste souvent sans répercussion sur la constitution d'une famille pour la femme. Par contre, la scolarisation fait obstacle au mariage (Sorensen, 1995 : 229). Chez les hommes, un niveau de scolarité élevé accroît la probabilité de la constitution d'une union et d'une famille (Corijn, 2001 : 11). Étant donné que la scolarisation implique un niveau élevé de dépendance à l'égard des parents, les jeunes gens et les jeunes filles ne se considèrent pas assez mûrs pour le mariage (Blossfeld, 1995). Une enquête ontarienne a constaté des attentes normatives similaires voulant que les jeunes poursuivant des études ne se

sentent pas prêts à se marier. Ainsi, l'allongement des études et le rétrécissement de l'écart entre les hommes et les femmes sont en train d'avoir de profondes répercussions sur le début du cours de la vie. La hausse du niveau de scolarisation chez les femmes retarde la constitution d'une union chez ces dernières comme pour les hommes, mais la procréation est retardée plus longtemps encore qu'on s'y attendait simplement en tenant compte du taux de scolarisation.

Entrée dans la population active

La transition vers le monde du travail s'étend en général sur un certain nombre d'années parce que les jeunes encore aux études commencent par un emploi à temps partiel. L'OCDE (1997) a affirmé qu'on pourrait situer l'âge du début de la transition des études à la population active au dernier âge auquel plus de 75 % des jeunes se consacrent uniquement aux études. La fin de la transition interviendrait lorsque plus de la moitié se trouve exclusivement sur le marché du travail. Selon l'Enquête sur la population active, à l'exclusion des mois d'été, Bowlby (2000 : 44) estime que cette transition a commencé vers l'âge de 16 ans, tandis que la fin de la transition est passée de 21 ans en 1984 à 23 ans en 1998. Elle s'étale donc maintenant sur 7 ans et ce n'est pas avant 23 ans que la moitié de la cohorte travaille exclusivement.

Parmi les jeunes de 15 à 24 ans, la plus importante catégorie en 1984 était composée de ceux qui travaillaient sans poursuivre des études (37 % du total), mais vers 1998, ce sont les jeunes exclusivement aux études (40 % du total) qui formaient la plus importante catégorie. La proportion de jeunes qui cumulaient études et emploi s'est accrue. En revanche, le pourcentage de jeunes qui n'étaient ni aux études, ni au travail a diminué au cours de cette période (Bowlby, 2000 : 43). C'est la preuve qu'ils sont moins nombreux à avoir complété la transition de l'école vers la population active.

Outre la proportion plus élevée de jeunes aux études à temps plein, on a enregistré de 1981 à 2001 une baisse dans la proportion de non-étudiants travaillant à temps plein chez les moins de 30 ans (Morrisette, 2002 : 33). Chez les 16 à 24 ans, la proportion d'hommes non-étudiants et travaillant à temps plein a reculé pour passer de 77,6 % à 69,1 %, tandis que chez les femmes, le recul a été de 61 % à 56,3 %. Parmi les 25 à 29 ans, on constate aussi une baisse chez les hommes, de sorte qu'on est passé de 88,1 % d'entre eux travaillant à temps plein en 1981 à 83,8 % en 2001. Dans ce groupe d'âge, les femmes travaillant à temps plein ont enregistré des gains importants, passant de 50,9 à 66,2 %. Morrisette calcule ensuite les gains sur un an chez les employés travaillant l'année entière à temps plein et constate des diminutions pendant cette période pour les deux groupes d'âge chez les hommes et sur le plan de la stabilité chez les femmes.

Une étude de Franke (2002) portant exclusivement sur la cohorte des 15 à 29 ans révèle que non seulement la transition de l'école au marché du travail dure quelque sept ans, mais qu'il y a plus d'incertitude et que les étudiants occupant un emploi mènent une vie particulièrement trépidante, sans grand temps pour les loisirs et le sommeil.

D'autres études ont confirmé les désavantages auxquels sont confrontés les jeunes hommes, en particulier par rapport aux hommes plus âgés (Morrisette, 1998; Picot 1998). La proportion des jeunes occupant un emploi, les heures travaillées par semaine ainsi que les salaires horaires ont

tous baissé par rapport aux hommes plus âgés. On estime que cette situation ralentit la transition des hommes au mariage. Par exemple, Oppenheimer et Lewin (1999) soutiennent que cette transition dépend des gains des hommes et de leur mobilité professionnelle.

En ce qui concerne les femmes, les données de 1998 de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu indiquent que les avantages économiques liés à la condition parentale différée ont augmenté pour les jeunes générations de mères (Drolet, 2002). Cette étude ne trouve pas de corrélation significative entre le moment du mariage et les salaires, mais le choix du moment pour la condition parentale a des répercussions sur les salaires des femmes. Les femmes ayant eu leurs enfants à un âge tardif ont le même salaire que celles qui n'ont pas d'enfants, mais les femmes qui ont eu leurs enfants à un âge plus précoce que la moyenne par rapport à leur niveau de scolarité, leur domaine d'étude, la taille de leur ville et leur année de naissance, avaient un salaire moyen plus faible. Les femmes qui ont repoussé la procréation à plus tard avaient accumulé plus d'expérience en années de travail à temps plein (Drolet, 2003).

Tanner et Yabiku (1999) concluent que la transition des jeunes contemporains vers l'âge adulte est retardée, non pas du fait qu'ils ont des objectifs différents, mais parce que ceux concernant la stabilité de l'emploi prédominent. Ce sont les réalités économiques qui empêchent la réalisation de ces objectifs. Dans leur analyse, Turcotte et Goldsneider (1998) trouvent que le travail prend une importance accrue avant l'entrée dans quelque forme d'union, étant donné que la formation de toute union requiert une capacité de gain chez les deux partenaires. Ainsi, les inconvénients du marché du travail concernant les hommes font diminuer la formation d'union, tandis que les jeunes femmes sont devenues plus sensibilisées aux désavantages du marché du travail par rapport à la condition parentale précoce.

CONSÉQUENCES DES RETARDS DANS LES TRANSITIONS AU DÉBUT DE LA VIE

Le moment des transitions du début de la vie a des conséquences non seulement sur cette période de la vie, mais aussi sur la productivité post-procréation et pour plus tard dans la vie. Ainsi, les périodes du cours de la vie sont clairement interreliées. Comme le propose la théorie de Kaplan (1997) à ce sujet, les transitions tardives peuvent aussi être attribuables à une plus longue espérance de vie et à la baisse de la fécondité.

La longévité a été souvent divisée en trois étapes : l'étape de la dépendance pendant l'enfance, l'étape productive et de procréation de l'âge adulte et l'étape de la retraite. Cette dernière a été appelée « troisième âge ». En raison de l'étirement de cette troisième étape, certains ont proposé un « quatrième âge » (Lachapelle et Stone, 2001). D'autres auteurs ont subdivisé la période de l'enfance pour en ajouter une correspondant à l'adolescence et à la jeunesse. Dans les discussions qui suivent, nous allons examiner les implications touchant les cinq périodes du cours de la vie : l'enfance (0-14 ans) est la période où la plupart des gens ne travaillent pas; l'adolescence et la jeunesse (15-34 ans), soit la période qui comprend les transitions du début de la vie (à l'étude); l'âge adulte (35-59 ans), la période où la plupart des gens travaillent et élèvent des enfants; la période dite du troisième âge (60-79 ans) suivie de celle du quatrième âge, étape où les gens sont parfois des vieillards frêles qui vivent au-delà de l'espérance de vie. Les personnes du quatrième âge ne sont pas nécessairement dépendantes et elles continuent d'assumer des rôles de prestatrices

de soins. Il va sans dire que ces tranches d'âge ne sont pas immuables, elles servent à axer notre attention sur les différentes dynamiques du cours de la vie et des liens qui relient les périodes entre elles.

On a beaucoup plus écrit sur les causes que sur les implications des transitions tardives du début du cours de la vie. La méthode scientifique s'avère plus efficace à décortiquer les causes plutôt que les conséquences. Les discussions sur les conséquences sont nécessairement spéculatives et, du coup, largement dominées par les principes personnels de l'enquêteur. Même le groupe d'experts sur les transitions créé par l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population tend à éviter d'analyser les conséquences. Au moment où j'écrivais ces lignes, deux étudiants de premier cycle en économie sont venus me voir pour obtenir des références dans le cadre d'un travail concernant l'incidence du revenu sur les mariages tardifs. Seuls deux de la cinquantaine de documents de référence dont je disposais traitaient directement du sujet et ils n'avaient rapport qu'aux femmes (Drolet, 2002, 2003).

Une façon d'aborder les conséquences ou les implications de la méthode scientifique est de choisir une implication donnée et d'en traiter les déterminants particuliers. Par exemple, un aspect pourrait être que les personnes qui tardent à quitter le domicile parental, à se marier et à entrer sur le marché du travail à temps plein auront accumulé moins d'investissements à 65 ans. Dans le cas d'espèce, on aimerait étudier les déterminants des investissements accumulés à 65 ans, y compris les transitions tardives entre autres. Mais cela n'entre pas dans le cadre du sujet du présent rapport.

Une autre solution consiste à se tourner vers la théorie. Selon la perspective de l'économie politique, les transitions tardives sont principalement dues au manque de possibilités. Dans cette perspective, les transitions tardives ne sont qu'un nouveau facteur secondaire. Par exemple, le jeune peut poursuivre son éducation parce qu'il n'a pas réussi à décrocher un bon emploi. Ce qui constitue un désavantage pour les épargnes accumulées par une cohorte à un âge donné.

Parallèlement, les personnes qui poursuivent leurs études ont plus de chance de décrocher un emploi et d'avoir de meilleurs gains. En d'autres mots, les transitions tardives peuvent contenir plus d'inconvénients, tout compte fait, là où divers rajustements sont nécessaires. Il y a aussi des aspects positifs globaux, en particulier chez une main-d'œuvre plus qualifiée capable d'exploiter les talents des hommes et des femmes.

Selon la théorie de Kaplan sur le cours de la vie, le moment des transitions implique des compromis. D'après cette conception, les transitions tardives favorisent une cohorte d'enfants de qualité, mais pourraient signifier pas d'enfants du tout. Le fait d'attendre plus longtemps avant de procréer donne la possibilité d'investir davantage sur soi-même avant d'investir dans la procréation, ce qui permet d'avoir une progéniture de meilleure qualité. Mais, retarder la procréation peut vouloir dire que celle-ci n'interviendra jamais. Du point de vue biologique, une personne qui ne procréé pas est un échec en ce sens qu'elle n'assure pas la pérennité de ses gènes. Les transitions tardives donnent lieu à plus de transferts parents-enfants, mais elles peuvent diminuer le potentiel des parents à investir dans leur propre retraite. En d'autres termes, les personnes qui repoussent leurs transitions sont plus susceptibles de bénéficier davantage de ressources parentales et communautaires. Elles entrent sur le marché du travail tardivement, mais

mieux outillées. Cela demeure une question empirique de déterminer si ces personnes ont assez de temps pour profiter pleinement d'un capital humain plus fort.

Les conséquences des transitions retardées selon le sexe

Il est particulièrement important de théoriser correctement sur les questions hommes-femmes à propos de l'interprétation des conséquences des transitions retardées. Nous constatons surtout que les hommes plus jeunes ne tirent pas leur épingle du jeu sur le marché du travail comparativement à leurs pairs des générations précédentes. Pour leur part, les femmes plus jeunes ont fait beaucoup de progrès dans leur scolarité et, une fois sur le marché du travail, elles s'en sortent bien par rapport aux femmes des générations passées. Mais les hommes et les femmes sont interdépendants tant dans le marché du travail que dans les familles. Sur le marché du travail, les jeunes hommes ont eu le désavantage non seulement de suivre la cohorte du baby-boom qui a accaparé les meilleurs emplois, mais ils ont aussi dû entrer en compétition avec les femmes bien éduquées (Beaujot, 2002). La plupart des couples adoptent le modèle des deux travailleurs, ainsi les gains des femmes compensent les pertes des hommes. En raison de la contribution accrue des femmes aux revenus, il se pourrait même que les hommes n'aient pas besoin de se consacrer pleinement à la maximisation de leurs propres gains et qu'ils participent davantage aux soins que requiert une famille.

Les jeunes souffrent de diverses difficultés liées au marché du travail, mais ceux qui poursuivent leurs études sont plus préparés à affronter la concurrence. En outre, ceux qui entrent dans une relation conjugale à deux revenus ont divers avantages. Outre le fait d'être caractérisé par un mariage tardif, le modèle à deux travailleurs implique une procréation tardive. Les coûts des enfants sont plus susceptibles d'être partagés si les enfants naissent après que la femme se soit bien établie dans sa carrière. Dans le modèle des familles à deux revenus, le mari reconnaîtra mieux le potentiel économique de sa partenaire et sera plus disposé à faire des compromis. La même théorie s'applique dans le milieu de travail qui est beaucoup plus susceptible d'accommoder les travailleurs avec enfants ayant plus d'ancienneté.

Dans le cadre d'une analyse portant sur sept pays, Harkness et Waldfogel (1999) trouvent que les enfants influent davantage sur le travail des femmes au Royaume-Uni. Au Canada, on constate un écart important en fonction du sexe, car le salaire horaire des femmes représente 82 % de celui des hommes. Mais, pour les femmes de 24 à 44 ans en 1994, le même désavantage s'appliquait à celles avec enfants ou non, en tenant compte des autres facteurs. Comme c'est le cas pour la plupart des études, ces auteurs n'ont pas examiné l'incidence des enfants sur les taux de salaire pour les deux membres du couple.

Il existe des données voulant que des modèles concernant la répartition du travail entre les hommes et les femmes dans les familles influent sur les résultats du marché du travail lorsqu'il y a des enfants. En se servant des données de la « Panel Study of Income Dynamics in the United States (1980-1992) », Lundberg et Rose (1998) arrivent à suivre les répercussions de la première maternité sur les heures travaillées et les taux de salaire des nouveaux parents. Même avant la naissance du premier enfant, et en considérant l'éducation, la race et la région, aussi bien le père que la mère gagnaient environ 9 % de moins que leurs pairs sans enfants. Les nouveaux parents avaient probablement déjà des priorités différentes. Pour l'ensemble de l'échantillon, la naissance du premier enfant n'influe pas sur les heures de travail des hommes, mais elle accroît leur taux de salaire de 9 % en raison d'autres facteurs. Chez les femmes, la naissance du premier enfant réduit de 45 % les heures travaillées et de 5 % le taux de salaire. Dans les couples où la femme interrompt sa carrière pour élever les enfants, on assiste à une spécialisation accrue liée à la maternité, y compris la ré-allocation du temps par l'époux et l'épouse, et à la baisse des taux de salaire chez les mères. Les auteurs estiment que les tendances sont nettement différentes chez les couples où la femme participe sans discontinuer au marché du travail. Dans ces cas, les taux de salaire des mères ne sont pas en recul et les heures travaillées par les pères diminuent de plus de 7 % à la naissance du premier enfant. De plus, l'écart salarial à la naissance d'un premier enfant est nettement plus important chez les cohortes plus âgées. Cela signifie que la spécialisation accrue des tâches assumées par les mères et les pères qui était traditionnellement associée à la naissance de l'enfant s'applique moins aux cohortes plus jeunes et ne s'applique pas au sous-échantillon de femmes qui demeurent sur le marché du travail sans interruption. Les auteurs concluent que les habitudes reliées à l'emploi du temps par les époux et les épouses ont convergé et que l'écart salarial dû à la condition parentale a diminué. Les auteurs indiquent en outre que la spécialisation des ménages est en déclin, ce qui devrait favoriser un resserrement continu de l'écart salarial entre les hommes et les femmes ainsi que d'autres résultats (idem, p. 17).

Spéculation sur les implications privées et publiques

Avant de considérer les divers groupes d'âge tel que défini ci-dessus, il vaut la peine de résumer les réflexions de Bachrach (2003) lors d'un symposium sur la baisse de la fécondité. Elle a surtout examiné les conséquences privées et publiques de la naissance tardive du premier enfant pour les individus et la collectivité. Selon elle, ce délai élargit le fossé entre les générations, avec pour effet de réduire l'accès aux membres des différentes générations, voire de diminuer les intérêts communs.

Au même moment, Bachrach pense que la naissance tardive du premier enfant permet le développement du capital (humain, social et financier) avant l'arrivée de la prochaine génération, y compris le temps de former des réseaux non familiaux. En conséquence, ce délai pourrait améliorer la reproduction sociale en permettant aux parents d'investir davantage dans leurs enfants, mais la diminution de la fécondité avec l'âge peut rendre impossible la reproduction par la procréation. Mise en parallèle avec le nombre réduit d'enfants, la remise à plus tard de la naissance du premier enfant peut permettre d'investir davantage par enfant, y compris des taux de scolarisation postsecondaire plus élevés. Étant donné que le fait de retarder la naissance du premier enfant contribue à la faible fécondité, elle a estimé que cette situation engendre plus de problèmes pour la société que pour l'individu. Ces inconvénients pourraient inclure la faillite des régimes de pension. Les problèmes de faible fécondité au niveau sociétal proviennent du fait que la reproduction sociétale intervient par le biais des enfants.

Implications pour les moins de 15 ans

Le retardement des transitions du début du cours de la vie ne nuit pas directement aux jeunes enfants, étant donné qu'à cet âge, la plupart d'entre eux vivent au domicile parental et vont à l'école. Mais les enfants sont indirectement touchés par les parents qui sont plus âgés en moyenne et l'écart intergénérationnel est plus grand.

La documentation concernant les conséquences résultant de changements familiaux sur les enfants conclut largement que ces derniers ont bénéficié d'un nombre restreint de frères et sœurs, de parents plus matures, plus éduqués et du plus grand nombre de familles à deux revenus. Cependant, ils ont été désavantagés par la plus forte probabilité de voir leurs parents se séparer (Picot et al., 1998, Kerr, 1992; Kerr et Beaujot, 2003; Beaujot, 2000 : 270-274).

L'avantage d'avoir des parents plus matures est largement perçu sous l'angle du capital financier et humain accru de ces derniers. Étant donné que le fait de repousser le rôle parental a permis de poursuivre des études plus poussées, Lochhead (2000) trouve des disparités socio-économiques grandissantes entre les parents plus jeunes et plus âgés. Les parents plus jeunes sont aussi plus susceptibles de se séparer.

Cette réalité a conduit certains auteurs à parler de modèles de bifurcation en termes de naissance précoce ou tardive du premier enfant. En s'appuyant sur les données du recensement, Lochhead (2000) constate que la naissance tardive du premier enfant est plus prononcée chez les femmes diplômées d'université, et qu'il y a des écarts de revenu croissants au détriment des primipares plus jeunes, même dans les familles biparentales. L'examen des données des États-Unis permet à Martin (2000) de constater que les personnes qui ont leur premier enfant plus tard et qui ont tendance à être plus scolarisées, sont de plus en plus susceptibles d'élever leur progéniture dans le cadre d'un mariage stable, tandis que les personnes qui ont des enfants plus tôt tendent davantage à les élever hors mariage. Les données canadiennes indiquent aussi que les femmes de moins de 30 ans précédemment mariées sont nettement plus susceptibles d'avoir des enfants que celles qui sont célibataires, mariées ou qui cohabitent (Ravanera, 1995 : 18). En conséquence, Bianchi (2000) parle de bifurcation possible dans les quatre modèles : un groupe profite de l'investissement parental de la mère et du père, et un autre groupe où le père est absent alors que la mère n'a ni le temps ni les ressources nécessaires pour investir dans les enfants. Les enfants issus de parents matures ont plus de chances d'avoir les avantages d'une mère ayant plus de capital humain, en plus de la présence d'un père dans une famille à deux revenus, ce qui contraste avec la probabilité accrue de la monoparentalité des personnes qui deviennent parents tôt.

À la question de savoir quel est le meilleur temps pour avoir des enfants, un certain nombre de gens ont répondu qu'il ne faut pas attendre trop longtemps afin d'avoir l'énergie et la patience nécessaires et pour minimiser l'écart entre les parents et les enfants. Marcil-Gratton (1988), qui a constaté que la procréation tardive est plus susceptible de concerner un premier enfant ou un enfant unique, note que plus souvent qu'autrement les parents n'ont pas d'expérience dans les soins aux enfants et que l'enfant est moins susceptible de profiter de l'expérience d'un grand frère ou d'une grande sœur pour apprendre. Certes, il y a aussi des avantages à être enfant unique, par exemple, le fait d'avoir l'attention exclusive des parents, mais les répondants à une enquête qualitative mentionnent souvent ne pas avoir vécu de relations interpersonnelles intimes avec une personne de

leur âge, ce qui pourrait s'avérer important pour établir des relations conjugales (Beaujot et Bélanger, 2001).

Du point de vue des jeunes enfants, la procréation tardive a pour avantage des parents plus matures, disposant d'un capital financier et humain accru, mais avec des désavantages possibles relatifs au manque d'interaction entre frères et sœurs ainsi qu'un plus grand écart d'âge avec leurs parents.

Implications pour les adolescents et les jeunes de 15 à 34 ans

Les catégories d'âge à utiliser pour les fins de cette discussion sont nécessairement moins précises que les groupes d'âge dont se servent les démographes. La catégorie des adolescents et des jeunes vise à se centrer sur la partie du cours de la vie durant laquelle les transitions du début de la vie sont retardées. À 15 ans, la plupart des enfants des sociétés industrialisées avancées vivent chez leurs parents et vont à l'école; et à 35 ans environ, la plupart d'entre eux occupent un emploi et élèvent des enfants. Il est tentant d'utiliser la tranche d'âge des 15 à 29 ans, étant donné que la plupart ont déjà fini leurs études et travaillent aux alentours de 25 ans, mais comme l'âge médian à la première naissance est aujourd'hui de 27,3 ans pour les femmes et de 30 ans pour les hommes, un grand nombre de ces personnes ne terminent la transition vers le rôle parental qu'après l'âge de 30 ans.

Dans un résumé, Arnett (2000) utilise le concept des « nouveaux adultes » à propos de la période de la fin de l'adolescence et de la vingtaine, en particulier la tranche d'âge des 18-25 ans. Il observe que cette période de la vie n'existe que dans les cultures qui permettent aux jeunes gens de prolonger la période de libre exploration des rôles. Pendant cette période de changement et d'exploration, les jeunes arrivaient graduellement à des choix plus durables en amour, au niveau du travail et concernant leurs opinions sur le monde.

Les conséquences des transitions tardives dans le cours de la vie chez les adolescents et les jeunes résultent principalement du temps additionnel accordé à l'accumulation du capital humain et financier. Parmi les personnes peu qualifiées, il y a de quoi affirmer, en ce qui concerne les États-Unis, que la rotation d'emplois ne renforce pas leur capital humain (Klerman et Karoly, 1994). À l'époque, les jeunes hommes ayant une éducation limitée étaient en majorité des parents mariés qui avaient besoin de garder leur emploi. Mais si l'instabilité dans le domaine de l'emploi est euphémiquement appelée « taux de roulement » plutôt qu'acquisition de capital humain par le biais de la mobilité interprofessionnelle, alors le temps est perdu plutôt qu'utilisé de façon productive. Sans la pression du mariage et du rôle parental, certains jeunes semblent passer beaucoup de temps à « décider » comment ils veulent assumer leur vie d'adulte. On peut soutenir que retarder le moment de quitter le domicile parental et l'entrée sur le marché du travail à temps plein se traduit par du retard dans la participation à la société en tant que citoyen à part entière.

Si le temps est consacré à acquérir plus d'instruction et de compétences, ou à s'établir avant d'avoir des enfants, alors on peut bien affirmer que les avantages supplantent les coûts. Cependant, cet argument se fonde sur l'expérience des cohortes précédentes et pourrait ne pas s'appliquer à l'avenir. Les membres des générations plus âgées qui ont retardé la naissance de leur premier enfant ont été très sélectifs et ont consacré en général considérablement plus de temps aux études.

Étant donné que cet investissement a été rentable, ils sont susceptibles d'avoir été avantagés pour avoir retardé la première naissance par rapport aux autres membres de leur cohorte.

La plupart des études perçoivent des **avantages pour les personnes** qui reportent la naissance de leur premier enfant, par rapport au reste de leur cohorte. Dans leur étude sur les transitions du début du cours de la vie chez les Canadiens, Ravanera et ses collègues (1998-2002) ont constaté que le retard dans la formation d'une famille est plus susceptible de survenir chez les personnes ayant plus de possibilités. Par exemple, le moment du premier mariage intervient plus tard chez les femmes ayant occupé un emploi avant le mariage, pour celles qui sont plus éduquées et celles dont la mère était plus scolarisée.

Finnie (2001) qui a porté son attention sur les diplômés du postsecondaire conclut que leurs taux de chômage sont nettement plus faibles que ceux des jeunes n'ayant pas obtenu leur diplôme d'études postsecondaires, et que les gains moyens des jeunes hommes avaient été stables ou n'avaient enregistré qu'un léger recul, tandis que ceux des femmes diplômées ont augmenté par rapport aux promotions de 1982 à 1990. En d'autres termes, le phénomène des désavantages de la génération X sur le marché du travail s'applique beaucoup moins aux personnes ayant terminé avec succès leurs études postsecondaires.

Goldscheider et Goldscheider (1999 : 209-210) concluent aussi que les enfants issus de familles plus à l'aise sont plus susceptibles de quitter le domicile parental pour poursuivre leurs études; allongent plus souvent qu'autrement leur cheminement de carrière, et sont moins enclins à nouer des relations instables, comme la cohabitation et les mariages précoces. À l'inverse, lorsque les structures familiales ne sont pas intactes, les enfants quittent le domicile parental plus tôt et forment des relations de façon plus précoce en plus d'investir moins dans l'éducation. (Bernhardt et al., 2003). Ces auteurs observent en outre que le fait de quitter le domicile parental très jeune, en particulier pour des raisons autres que les études, entraîne diverses conséquences négatives pour une bonne orientation de carrière et une famille stable. Le partage d'une résidence permet des subventions plus importantes que celles fournies par un soutien financier pour mener une vie indépendante. Bernhardt et ses collègues estiment en outre que quitter le domicile parental tôt peut poser des problèmes pour terminer les études secondaire, épargner de l'argent et tester de nouvelles relations. De plus, cette situation génère une diminution des aspirations liées aux études et au niveau d'instruction.

Les individus peuvent certes profiter des transitions tardives, mais les avantages peuvent ne pas s'étendre à l'**ensemble de la cohorte**, comparativement aux cohortes précédentes. Étant donné qu'une plus grande proportion de jeunes étudient à temps plein, les proportions moins importantes d'hommes non-étudiants travaillant à temps plein ainsi que la baisse de revenu des hommes, il n'est pas surprenant que Morrissette (2002) constate une détérioration des gains cumulatifs chez les 26 à 35 ans. Dans cette étude, les gains sont cumulés sur 12 ans, pour des générations hypothétiques qui passent des 15 à 24 ans au groupe des 26 à 35 ans. Abstraction faite des immigrants arrivés pendant ces périodes, les gains cumulatifs pour la période 1988-1999 ont diminué de 22,5 % chez les hommes et de 3,3 % chez les femmes, comparativement à la période 1973-1984. La baisse des gains cumulatifs chez les hommes tient du fait qu'ils ont étudié plus longtemps, que les non-étudiants étaient moins susceptibles de travailler à temps plein et que les

gains de ceux qui travaillaient à temps plein étaient légèrement moins élevés. Pour les femmes, la plus longue période consacrée aux études est quelque peu compensée par une proportion accrue d'entre elles qui travaillaient à temps plein et par le fait que les gains de ces dernières n'ont pas diminué. Ces changements s'appliquent aussi aux États-Unis où la situation financière des jeunes adultes s'est détériorée par rapport à celles des adultes plus âgés; les locataires et les acheteurs d'une première résidence ont été particulièrement touchés (Goldscheider et al., 2001).

Ces résultats sur les gains cumulatifs sont corroborés par les données sur l'acquisition de la richesse. La richesse médiane des familles où le principal soutien de famille (âgé entre 26 et 35 ans) est né au Canada, a baissé de 26,2 % entre 1984 et 1999 (Morissette, 2002 : 37). Cette différence est due en partie à la prédominance accrue des parents seuls comme principaux soutiens de famille. Malgré la hausse du prix des maisons, ces enquêtes sur la richesse ne montrent pas une détérioration dans la proportion des familles propriétaires d'une résidence principale, et qui a été stable, se situant à un peu plus de 50 % parmi les personnes nées au Canada et dont le principal soutien de famille est âgé de 26 à 35 ans. Pour diverses raisons, dont certaines sont liées au fait de passer plus de temps aux études, les jeunes familles typiques de la fin des années 1990 avaient accumulé moins d'actifs que leurs homologues au milieu des années 1980, et environ la moitié d'entre eux étaient propriétaires d'une résidence.

Les prêts étudiants font partie des raisons qui rendent difficile l'acquisition d'actifs. Près de la moitié des personnes finissant leurs études en 1995 avaient des prêts étudiants. Ces prêts s'élevaient à 9 600 \$ en moyenne pour les personnes terminant leurs études collégiales, à 13 300 \$ pour les personnes finissant un baccalauréat et à 21 000 \$ pour celles parachevant un diplôme professionnel d'études supérieures (Clark, 1998). Cette proportion a augmenté du tiers à une demie respectivement, par rapport à la promotion de 1990. Cependant, après cinq ans, plus de la moitié de ces prêts avaient été remboursés, et seulement 16 % affirmaient avoir de la difficulté à les rembourser (Allen et al., 2003).

Les transitions tardives comportent plusieurs avantages pour les individus, en particulier le fait de favoriser une meilleure acquisition de capital humain. Cependant, il y a aussi des inconvénients au niveau de la cohorte et qui se caractérisent par une richesse et un revenu cumulatifs moindre à 35 ans. On note aussi des désavantages pour ceux qui prennent plus de temps à rembourser leur dette et à amasser des actifs. De plus, sans la pression du mariage et du rôle parental, certains jeunes, en particulier les peu qualifiés, pourraient être en train de perdre leur temps plutôt que d'acquérir des ressources susceptibles de mieux les préparer à leurs meilleures années pour la procréation.

35-59 ans – Les meilleures années pour la procréation

En raison du faible salaire de départ et de la baisse des heures de travail associés à la procréation, beaucoup de personnes n'atteignent leur meilleur âge de procréation que bien après 35 ans. À l'inverse, l'âge médian pour la retraite est de 62 ans environ.

Le calcul des gains cumulatifs sur 12 ans pour les personnes de 36 à 45 ans a permis à Morissette (2002 : 35) de constater que les hommes nés au Canada ont enregistré une perte de 10,5 % comparativement à un gain de 52,3 % pour les femmes pendant la période 1973-1984. Au cours

d'une période similaire de 12 ans, les personnes ayant atteint l'âge de 46 à 55 ans ont constaté, chez les deux générations hypothétiques, des gains cumulatifs similaires pour les hommes, mais des gains de 86,3 % chez les femmes. Les hausses considérables enregistrées dans les gains moyens pour ces groupes d'âge sont attribuables à la participation accrue des femmes au marché du travail ainsi qu'à des emplois mieux rémunérés. Cependant, les gains cumulatifs des femmes ne représentaient que 51,9 % de ceux des hommes de la tranche d'âge des 46 à 55 ans en 1999.

Comparativement à leur richesse médiane en 1984, la richesse médiane selon l'âge du principal soutien économique a reculé de 11,6 % pour le groupe d'âge des 36 à 45 ans et de 4,8 % pour celui des 46 à 55 ans en 1999. La proportion des familles propriétaires de leur résidence principale est restée plutôt stable pour ces deux groupes, soit environ 70 %.

La difficulté d'accumuler des richesses et d'accéder à la propriété résidentielle pourrait être en partie attribuable à la concentration sur les besoins des jeunes qui poursuivent leurs études et demeurent plus longtemps au domicile parental. Ainsi, et particulièrement dans les familles à revenu unique, les couples et les parents seuls pourraient avoir de la difficulté pendant leurs meilleures années de procréation à épargner suffisamment pour répondre aux besoins futurs d'une période de retraite allongée.

Le troisième âge – 60 à 79 ans

C'est particulièrement chez les personnes de 60 ans et même de 70 ans que l'on constate l'existence de connexions tout au long du cours de la vie et qui requièrent des adaptations à d'autres périodes en raison des retards dans les transitions précoces du cours de la vie. Lorsqu'une petite proportion d'une cohorte donnait retardait ses transitions du début de la vie, ces personnes sélectives pouvaient probablement utiliser leur capital humain plus important pour faire du rattrapage financier avant leur retraite. En effet, la retraite anticipée est plus répandue chez les personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme d'études supérieures ainsi que chez les personnes qui travaillent dans les services publics, dans l'administration publique et les services (Kieran, 2001).

Au niveau macro, la période de 1965 à 1985 a beaucoup bénéficié de la croissance de la main-d'œuvre avec l'arrivée des membres du baby-boom à ces âges et la participation accrue des femmes au marché du travail. Maintenant qu'on a fini d'utiliser cet « excédent démographique », on pourrait avoir besoin de prolonger la période de « productivité post-procréation » à un âge plus tardif pour favoriser la longévité accrue et les transitions tardives vers les meilleures années pour la procréation.

Dans le document *Des réformes pour une société vieillissante*, l'OCDE (2000) note une chute spectaculaire du nombre d'années passées dans la population active parallèlement à une augmentation des années passées aux études et à la retraite. Depuis les années 1960, le pourcentage de la population active ne cesse de croître : il y a moins d'enfants, la génération du baby-boom est sur le marché du travail et la participation des femmes s'est accrue. Pour le Canada, le pourcentage de la population occupant un emploi devrait continuer d'augmenter jusqu'en 2010, avant d'amorcer un déclin, si les tendances actuelles de participation selon l'âge se maintiennent. Si ces

tendances se confirment jusqu'en 2030, les Canadiens ne consacraient que 44 % de leur vie au travail, alors que les hommes y ont consacré 74 % de leur vie dans les conditions prévalant au cours des années 1960 (OCDE 2000 : 141; Hicks, 2003a).

Le document de l'OCDE (2000) prône surtout des changements qui encourageraient le recours à une main-d'oeuvre plus âgée. L'OCDE suggère des réformes aux régimes de retraite publics, aux régimes fiscaux et aux programmes de transfert sociaux pour éliminer les incitatifs à la retraite anticipée. En ce qui concerne les pensions, le document propose un meilleur amalgame faisant appel à davantage de régimes privés, des réductions progressives des prestations de régimes de retraite publics et des hausses dans les taux de cotisation. Les comparaisons faites à l'échelle internationale indiquent que les retraites anticipées sont, à tout le moins, en partie dues aux incitatifs propres aux politiques sur la retraite (Gruber et Wise, 1997). En d'autres mots, la retraite survient plus tôt lorsque l'âge minimum pour avoir droit aux prestations de retraite est moins élevé, lorsque la valeur des pensions est plus grande, lorsque les années d'emploi additionnelles procurent moins de prestations et quand les prestations d'invalidité sont disponibles avant l'âge normal de retraite.

Parallèlement, il y a plus de variabilité dans la santé et le potentiel des sexagénaires et des septuagénaires. Certaines personnes sont capables de maintenir un niveau de productivité élevé, d'autres souffrent de baisse de potentiel, de conditions chroniques et d'invalidité. Pendant que certaines personnes peuvent continuer au même rythme de productivité, beaucoup devraient avoir moins de responsabilités. Plutôt que d'encourager la retraite anticipée, on pourrait envisager des façons d'inciter à changer d'emploi. Au lieu de demeurer enseignants, professeurs ou travailleurs en garderie, les personnes ayant dépassé leur meilleure période de productivité ne pourraient-elles pas devenir des assistantes? Plutôt que d'être des gestionnaires, ne pourraient-elles pas devenir chauffeuses ou adjointes administratives? Pour d'autres, il serait peut-être possible de réduire les heures travaillées, d'encourager les gens à passer plus de temps comme bénévoles ou à prendre soin des membres de la famille.

Dans une économie basée sur une main-d'oeuvre hautement qualifiée, la productivité post-procréation pourrait être plutôt différente de celle de la meilleure période de productivité. Cette dernière pourrait être davantage axée sur la prestation de soins bénévoles ou rémunérée, dans la famille ou en dehors de celle-ci. Cela pourrait donner du répit aux jeunes parents et les aider à mieux équilibrer leur vie familiale et professionnelle. En outre, davantage de gens seraient encouragés à devenir parents, sachant qu'il y aurait plus de soutien formel et informel.

Quatrième âge, 80 ans et plus

La démarcation entre le troisième et le quatrième âge ne peut pas se faire de façon précise parce qu'elle dépend beaucoup de la santé. Nous vivons non seulement plus longtemps, mais cette longévité signifie aussi beaucoup plus d'années de mauvaise santé. Au même moment, une vie productive plus courte pourrait signifier des gains cumulatifs moindres.

Martel et Bélanger (1999) estiment que l'espérance de vie, en tenant compte de la santé, a augmenté au cours de la période de 1986 à 1996. Ils estiment qu'à 65 ans, l'individu moyen à une

espérance de vie autonome de 13 ans, soit jusqu'à l'âge de 78 ans. Lachapelle et Stone (2001) proposent un quatrième âge dont la définition se fonderait sur la limitation des activités, une dépendance plus ou moins importante et une dégradation de la santé. Ils estiment que ce seuil a changé d'une moyenne de 74 ans en 1951 à 78 ans en 1996. En utilisant 80 ans comme démarcation, cela pourrait signifier que les personnes vivent plus longtemps que la longévité moyenne. On pourrait utiliser 72 ans comme repère lorsque 75 % de la cohorte est encore en vie.

En utilisant la mesure basée sur la santé, Lachapelle et Stone (2001) estiment que 2 % de la population canadienne était dans son quatrième âge en 1951, comparativement à 2,7 % en 2001, mais que ce pourcentage atteindra 6 % en 2051. La proportion de la population âgée de 80 ans et plus s'est accrue, passant de 1 % en 1951 à 3 % en 2001, mais elle grimpera à plus de 8 % en 2051.

Plutôt que de calculer cette période au long des années à partir de la naissance, on pourrait la mesurer à partir de l'autre extrémité de la vie. Il y a des moments où la vie a besoin d'être évaluée non pas à partir du début mais de la fin, lorsqu'on fait des projections pour la retraite. L'invalidité et les conditions chroniques supposent un apport moindre à la production, mais les personnes de ces tranches d'âge ne sont pas nécessairement dépendantes. Certaines demeurent capables de s'occuper d'autres personnes, notamment dans leur famille et dans la société en général. L'objectif serait de minimiser des concepts du genre « liberté 55 » ou la retraite à 65 ans et de permettre plus de flexibilité pendant le cours de la vie.

PRÉOCCUPATIONS AU NIVEAU SOCIÉTAL : FAIBLE FÉCONDITÉ ET POPULATION VIEILLISSANTE

Selon moi, la conséquence la plus difficile des transitions retardées du début de la vie tient du fait que ce retard contribue à la baisse de la fécondité et au vieillissement de la population. Dans son examen, Bachrach (2003) considère le déclin de la fécondité comme la conséquence la plus importante parce que les retards peuvent rendre impossible la reproduction sociale par la procréation. Le faible taux de fécondité est probablement un problème plus grave pour les sociétés que pour les individus.

En se basant sur la population de l'Europe, Lutz et ses collègues (2003) estiment que cet effet « tempo » touche environ 0,3 naissance par femme (voir aussi Bongaarts, 2002). En termes concrets, le taux de natalité moyen par femme, tel que mesuré par rapport au taux de fécondité total, serait de 1,8 au lieu du 1,5 actuel, n'était-ce du retard enregistré dans le calendrier de fécondité. Des calculs similaires pour le Canada indiquent que l'ajustement du tempo porterait le taux de fécondité de 2000 à 1,6 par femme au lieu du 1,5 actuel.

La conséquence des retards sur la fécondité est probablement plus que le 0,3 naissance par femme. Très peu de jeunes entrent dans la vie adulte avec l'intention de ne pas avoir d'enfants, mais ils reportent la naissance d'un premier enfant à plus tard et pourraient rater la période propice pour devenir parents à la fin de la vingtaine et au début de la trentaine. Par exemple, les femmes âgées de 25 à 29 ans en 1984 avaient l'intention d'avoir 2,17 enfants en moyenne, mais ont dû se contenter de 2,03 enfants lorsqu'elles ont atteint de 36 à 41 ans en 1995, puis de 1,93 enfant à l'âge de 41 à 46 ans en 2001 (Dupuis, 1998 : 5; Beaujot et Muhammad, 2003).

À la question de savoir combien d'enfants ils entendaient avoir, la réponse des jeunes de moins de 25 ans a donné une moyenne de 2,3 dans le cadre de l'Enquête sociale générale (2001). En particulier, seulement 6 à 7 % environ de ce groupe d'âge ont indiqué qu'ils ne voulaient pas d'enfants. Cependant, la proportion de ceux qui demeurent sans enfants avoisine les 15 % pour la cohorte de femmes ayant atteint 44 ans entre 1996 et 2001.

En répondant à de telles questions, les gens présument probablement que les autres aspects de leur vie se dérouleront comme ils l'ont anticipé, à savoir qu'ils entreront dans une relation stable, que leur partenaire voudra aussi des enfants et qu'ils pourront harmoniser leur vie familiale et professionnelle.

Les gens se laissent aussi une période relativement courte qu'ils estiment être la meilleure pour avoir des enfants (Beaujot et Bélanger, 2001). Ils veulent avoir des enfants ni trop tôt ni trop tard. Avant d'en avoir, ils veulent s'installer dans une relation durable et ne pas être parents trop tôt dans cette relation. Dans la majorité des cas, ils veulent d'abord terminer leurs études et s'établir dans leur vie professionnelle. Les répondants ont aussi affirmé, en général, ne pas vouloir d'enfants trop tard afin d'avoir l'énergie et la patience pour les élever et aussi pour limiter l'écart d'âge entre eux et leurs enfants. Cette période propice peut se rétrécir davantage en raison de difficultés à concevoir un enfant ou parce que les relations et la vie professionnelle n'évoluent pas comme on l'avait anticipé.

En effet, la plupart des gens accordent une grande priorité à trois choses pour l'essentiel de la vie adulte : vivre dans une relation durable, détenir un emploi satisfaisant et avoir des enfants (Lapierre-Adamcyk, 1990). La question est de savoir laquelle de ces choses sera sacrifiée s'il survient des problèmes à réaliser l'ensemble des trois priorités. Il semble, à partir d'enquêtes à petite échelle menées parmi mes étudiants, qu'au moins le quart d'entre eux se passeraient d'avoir des enfants.

La fécondité selon l'âge

La capacité de tomber enceinte à un certain âge est difficile à estimer parce qu'un grand nombre de personnes ont recours à la contraception. Les gens tendent à croire que si nous pouvons contrôler le fait de ne pas avoir d'enfant, nous pouvons également contrôler le moment d'en concevoir un. Cependant, la subfécondité croît avec l'âge, surtout après 30 ou 35 ans. Les retards augmentent le risque de ne pas pouvoir donner naissance à un enfant et encore plus celui d'être dans l'impossibilité d'en avoir plus d'un.

Parmi les populations précédentes qui n'utilisaient pas la contraception, la période la plus féconde se situait dans la vingtaine et baissait chez les femmes à partir de l'âge de 30 ans. En outre, les avortements spontanés augmentent particulièrement après 35 ans (Beets et al., 1994). Au même moment, l'âge médian pour la naissance du dernier enfant se situe à 41 ans environ chez un certain nombre de populations n'ayant pas recours à la contraception. Selon Beets et ses collègues, la fécondité diminue progressivement à partir de 30 ans jusqu'à 41 ans et environ 50 % des femmes deviennent infécondes à 41 ans. D'autres données sur les populations n'utilisant pas de contraception indiquent que 95 % avaient au moins un enfant lorsqu'elles se mariaient entre 20 et 24 ans. Cette proportion tombait à 88 % lorsque le mariage intervenait à 30-34 ans, à 70 % entre 35-39 ans et à 33 % seulement entre 40-44 ans (Menken, 1985).

Dans son discours à titre de présidente de la Population Association of America, Menken (1985) en déduit que les risques liés au report de la naissance d'un premier enfant ne semblent pas élevés. C'est une question de jugement personnel que de connaître sa capacité d'accepter le risque accru de ne pouvoir concevoir, disons de 5 % entre 20 et 24 ans jusqu'à 30 % entre 30 et 39 ans. Les personnes qui retardent l'échéance risquent non seulement de ne pas avoir d'enfant, mais surtout de ne pas pouvoir en avoir un second ou plus si elles l'avaient envisagé.

Population vieillissante

Les retards dans la formation de la famille et le vieillissement de la population sont intimement liés (Fussell, 2002). Ces deux phénomènes font partie de la deuxième transition démographique. Comme nous vivons plus longtemps, les transitions du début du cours de la vie peuvent être retardées, et les retards dans la procréation sont partiellement responsables du déclin de la fécondité et du vieillissement de la population.

Au début du recul de la fécondité, les enjeux touchant le vieillissement et le déclin démographique subséquent n'avaient pas été suffisamment pris au sérieux, en partie parce que ces questions s'inscrivaient dans le long terme. Au Canada, le taux de fécondité inférieur au niveau de remplacement a commencé au début des années 1970 et l'indice synthétique de fécondité demeure en deçà de 1,8 naissance par femme depuis 1976. Comme le nombre de personnes âgées était relativement faible et qu'un large pourcentage de la population était en âge de procréer, on enregistrait une croissance démographique grâce à la supériorité des naissances par rapport aux décès, malgré un taux de fécondité inférieur au niveau de remplacement. Cependant, une population où le taux de fécondité est inférieur à deux naissances par femme connaîtra plus de décès que de naissances. Au Canada, ce scénario pourrait se produire quelque temps après 2025 (Statistique Canada, 2001). L'immigration permet certainement de reporter le déclin démographique, mais elle a peu d'incidence sur la structure par âge comme moyen d'éviter le vieillissement de la population et, à la longue, un nombre supérieur de décès par rapport aux naissances. À plus long terme, les sources d'immigration vont vraisemblablement diminuer, tandis que les niveaux d'émigration pourraient augmenter.

Dans son évaluation de 1986 de *Population aging in Canada*, McDaniel a tenté de peindre un tableau favorable du vieillissement de la population. Elle a observé en partie que les causes de cette tendance sont « bonnes », comme la capacité pour les gens de contrôler leur procréation, des possibilités plus variées pour les femmes et une plus longue espérance de vie. N'empêche que de bonnes causes peuvent produire des retombées négatives. Au départ, le vieillissement de la population survenait « au bas de la pyramide »; il y avait donc moins de jeunes gens. Un nombre d'enfants plus faible rendait la population plus âgée, mais l'avantage était qu'il y avait moins de jeunes à charge, ce qui libérait les adultes. Depuis lors, nous connaissons un phénomène de « vieillissement par le milieu de la pyramide » du fait que les baby-boomers ont pris de l'âge. Cette situation a été perçue comme une « prime démographique » parce qu'elle signifiait qu'un large pourcentage de la population était en âge de travailler. En particulier après 2011, nous allons assister à un vieillissement en « haut de la pyramide », ce qui signifie qu'il y aura moins de personnes à des âges typiques dans la population active, et plus tard, un nombre significatif de personnes âgées frêles et de personnes dans leurs dernières années de vie, une période où les coûts médicaux et de prise en charge sont élevés. Le nombre accru de décès par population exercera une pression sur les systèmes de santé au moment où, pendant les derniers mois et jours de la vie, les coûts sont élevés.

Nous ne pourrions rendre ici justice à une discussion sur les conséquences d'une population vieillissante. Dans un article paru dans *Science* intitulé « Europe's Population at a Turning Point », Lutz et ses collègues (2003) considèrent que les préoccupations concernant le vieillissement et le déclin de la population comprennent des défis aux régimes de sécurité sociale et de santé, des gains

de productivité plus difficiles, des tensions sur les relations entre les générations qui sont les contributrices ou les bénéficiaires de régimes de pension publics. Il y aura aussi une diminution de la cohésion sociale si les sociétés éprouvent de la difficulté à incorporer un plus grand nombre d'immigrants. En conséquence, les discussions sur les politiques entourant le vieillissement comprennent des rajustements structurels non seulement aux régimes de pension, mais aussi au marché du travail ainsi qu'aux régimes de santé et budgétaire.

Les ajustements concernant le vieillissement devront se faire de toutes les façons, mais Lutz et ses collègues proposent aussi d'accorder de l'attention aux politiques susceptibles de nuire à la fécondité. Il s'agit, entre autres, de mesures à prendre pour aider les gens à combiner l'éducation des enfants et la vie professionnelle, comme les congés parentaux, la garde à l'enfance et les possibilités de réduction des heures de travail pendant que les enfants sont jeunes. Ils suggèrent aussi d'autres politiques pour régler certaines des principales causes du retardement de la procréation, en particulier le manque de flexibilité des systèmes d'éducation supérieure, le niveau élevé de chômage chez les jeunes, les marchés de l'habitation ainsi que les profils de carrière construits autour des modèles traditionnels masculins.

Fussel (2002) propose comme solutions, entre autres, la maximisation de l'investissement dans les enfants par le biais de l'éducation, la facilitation de la transition des études au marché du travail, le soutien aux objectifs concernant la formation d'une famille en aidant les femmes et les hommes à concilier travail et famille. Selon Mason (2001) dans « Gender and family systems in fertility transition », compte tenu du désir d'indépendance économique des femmes, une diminution du délai dans la procréation nécessiterait des programmes pour rendre la maternité et le travail compatibles ainsi qu'un changement des rôles dans les familles en vue d'un partage équitable des tâches domestiques et de l'éducation des enfants. D'autres choses susceptibles de diminuer le retard dans la procréation pourraient comprendre plus d'avantages associés aux rôles de prestation de soins comme l'allocation familiale, les prestations de retraite aux parents et les déductions d'impôt pour enfants. Le Canada est le seul pays au monde à n'avoir ni allocation familiale ni prestations fiscales pour les parents, à l'exception de celles accordées aux familles à faible revenu.

En s'inspirant en partie du document *Des réformes pour une société vieillissante* de l'OCDE (2000), Hicks (2003a) affirme dans « The implications of aging » que diverses réformes sont nécessaires, incluant l'assouplissement des systèmes d'éducation et de l'emploi pour ne pas concentrer l'éducation exclusivement au début du cours de la vie, mais d'offrir plutôt des occasions de recyclage professionnel, de réorientation de carrière et des possibilités pour réduire les responsabilités au travail. Ce plan propose aussi une diminution de la dette publique par la réduction des prestations de retraite et un relèvement des cotisations, sans oublier un rôle accru pour l'épargne privée. Il y a aussi des gains en revenu de retraite, une meilleure réglementation des marchés financiers, des soins de santé plus efficaces, en particulier pour les personnes âgées ayant une santé précaire, une baisse des impôts et des transferts de prestation aux retraités.

Des réformes s'imposent pour toutes les périodes du cycle de la vie, mais Hicks (2003a) accorde une attention particulière aux préoccupations touchant les personnes du troisième âge, y compris l'élimination des incitatifs financiers qui encouragent les retraites anticipées, et l'offre de possibilités d'emploi pour les travailleurs plus âgés. Il propose que la proportion de la population occupant un emploi n'a pas besoin d'être ramenée en deçà de son sommet prévu pour 2010. Les

données de l'OCDE (2000 : 116) concernant le Canada démontrent qu'en 1970, 37 % de la population occupait un emploi. En 2000, ce pourcentage avait bondi à 47 % et s'établira à 49 % en 2010 avant que les baby-boomers ne commencent à atteindre 65 ans. Si ces tendances se maintenaient, le pourcentage de la population active baisserait à 44 % en 2030, soit à un niveau moindre qu'en 1980. Cependant, en taux constants de participation à la population active, le niveau de 2030 remonterait au 47 % enregistré en 2000. Si les taux d'emploi des hommes selon l'âge reviennent à leurs niveaux de 1960, la population active pourrait remonter à 52 % en 2030.

CONCLUSION

Le retard dans les transitions du début de la vie ne peut être séparé du reste du cours de la vie, ce qui signifie qu'il y a des conséquences majeures pour les individus et la société. À l'instar des autres changements ayant une importance cruciale dans la vie, il y a des aspects positifs et négatifs, et des ajustements majeurs s'imposent. Ces changements nous invitent à accorder de l'attention à la justice intergénérationnelle et au fait que les enfants n'ont pas voix au chapitre concernant les affaires politiques.

Piché, rédacteur de *La démographie québécoise: enjeux du XXI^e siècle*, soutient que si nous nous transposons à l'an 2100, il y aura au moins autant de changements qu'au cours des 100 dernières années (Piché et Le Bourdais, 2003). Selon lui, la technologie peut rendre banales les grossesses à 60 ans. Dans son cas, il aurait été bon qu'il ait son premier enfant à 45 ans compte tenu de ses priorités de carrière et de tout le travail qu'il avait à accomplir comme jeune professionnel. On peut certainement penser que les progrès technologiques permettront de retarder davantage la procréation, mais ne faudrait-il pas aussi envisager peut-être un monde moins axé sur le travail et où la famille prendrait plus de place? Plutôt que d'ajuster la procréation pour répondre aux besoins de la production, ne devrions-nous pas aussi faire des ajustements qui lui seraient favorables? Par exemple, est-ce toujours important de maximiser le nombre de travailleuses et de travailleurs au détriment du temps accordé à la famille et aux loisirs?

Un critique de mon document *Earning and Caring in Canadian Families* a proposé qu'on l'appelle plutôt « caring and earning » pour forcer les gens à réfléchir davantage sur comment la production devrait être repensée pour accommoder la procréation, plutôt que de toujours accorder la priorité à la production économique (Bernier, 2001). À la question de savoir quels étaient leurs objectifs dans la vie, la plupart des gens ont accordé une grande priorité à leur travail et bien-être économique, mais tout en désignant les questions familiales comme hautement prioritaires. La plupart des personnes aimeraient avoir des enfants dans la vingtaine et la trentaine, plutôt que dans la quarantaine.

Étant donné la grande valeur accordée à la procréation, la plupart des gens ont des enfants même au prix d'une baisse de leur revenu individuel. Dans « Why Americans want children? », Schoen et al. (1997) constatent que les gens sont plus susceptibles d'avoir un autre enfant lorsqu'ils accordent de l'importance aux relations sociales qu'amènent les enfants. Les répondants ont tendance à souligner les liens du groupe primaire, ainsi que l'affection, la stimulation et le divertissement comme valeurs intrinsèques des enfants. L'étude d'autres sociétés a depuis longtemps permis aux anthropologues de reconnaître les liens de parenté et d'autres liens qui se

tissent grâce aux enfants. Dans certaines sociétés africaines, le placement de l'enfant noue un lien spécial entre les familles. Schoen et al. (1997: 350) concluent que « la procréation est un comportement axé sur un objectif qui crée et renforce les liens sociaux les plus importants et les plus durables. Nous constatons que les enfants ne sont pas perçus comme des biens de consommation durables, mais comme les fils qui servent à tisser la tapisserie de la vie ».

Malgré ces intérêts généralisés d'avoir des enfants, la fécondité a baissé à quelque 1,5 naissance par femme et la procréation survient à un âge plus avancé. Ce sont là les principales caractéristiques de la deuxième transition démographique qui comprend de nouvelles connaissances touchant les relations familiales avec un accent particulier sur la réalisation personnelle et une plus grande souplesse dans la création et la rupture des unions. En raison du besoin des hommes et des femmes d'être économiquement indépendants, il est normal que la formation de couples et la procréation soient retardées pendant qu'ils terminent leurs études et s'établissent dans leur vie professionnelle. Vu l'incertitude économique et les besoins en main-d'œuvre qualifiée, il est aussi normal que les gens fassent de plus longues études et commencent leur premier emploi à temps plein plus tard. Les incertitudes économiques auxquelles font face les hommes, en partie parce qu'ils sont en concurrence avec des femmes également qualifiées, ont entraîné des délais dans la formation de couples. À certains égards, la participation économique accrue des femmes a compensé avec des taux d'accession à la propriété semblables à ce qu'ils étaient dans le passé. Mais les incertitudes de la vie professionnelle des hommes et la participation plus importante des femmes à la vie active ont rendu difficile de trouver le temps de s'occuper d'enfants, ce qui a entraîné des retards dans la procréation ainsi qu'une plus grande proportion de personnes sans enfants, malgré la grande valeur accordée généralement au fait d'en avoir. L'accent mis sur les réalisations personnelles fait qu'on accorde moins d'attention à la satisfaction durable que procurent les enfants et la famille. Rares sont ceux qui considéreraient que leur vie auraient été meilleure si leurs parents et leurs grands-parents avaient eu moins d'enfants (Wonnacott, 2000).

À maints égards, les conséquences de ces retards sont positives. En quittant le domicile parental plus tard, les enfants reçoivent plus de transferts parentaux; en poursuivant de plus longues études, les jeunes sont mieux préparés pour un monde où la main-d'œuvre croît beaucoup plus lentement et où nous devons compter sur la qualité des travailleurs et des travailleuses. Les familles à deux revenus diminuent la dépendance de la femme à l'égard de l'homme et rendent les enfants et les femmes moins vulnérables aux risques liés à l'instabilité familiale.

Au niveau individuel, l'implication la plus négative tient de ce que les gens n'ont pas épargné suffisamment pendant leur carrière professionnelle écourtée, en partie parce qu'ils sont entrés tardivement sur le marché du travail à temps plein, et en partie du fait que les enfants ont passé plus de temps aux études, ce qui a retardé leur autosuffisance financière et leur départ du domicile parental. Ici, les adaptations sont évidentes : il s'agit de travailler plus longtemps pendant qu'on est encore en santé et productif, ce qui transformerait à tout le moins une partie de ce que nous avons appelé le troisième âge (60-79 ans) en une période de productivité post-procréation plus longue. Il est important de ne pas exagérer les conflits d'intérêts. Billari et ses collègues (2001) estiment qu'en laissant leurs enfants rester plus longtemps à la maison et en les supportant pendant une plus longue période de temps pour leur éducation et leur transition vers le marché du travail, les parents seraient en meilleure position pour leur réclamer des soins plus tard dans la vie.

Les points négatifs les plus importants se retrouvent au niveau sociétal parce que les transitions tardives du début du cours de la vie entraînent une diminution de la fécondité et un vieillissement de la population. Les adaptations au vieillissement de la population sont plus complexes, y compris la promotion d'une productivité économique à des âges plus avancés, réduisant en partie les prestations de retraite sans laisser de côté les personnes incapables de travailler pour des raisons de santé ou autres. Le vieillissement de la population touche un certain nombre de questions de politique allant des pensions et autres transferts, en passant par l'éducation et les questions relatives au marché du travail. Hicks (2003b) soutient en particulier que nous devons introduire plus de flexibilité envers le cours de la vie dans nos systèmes d'éducation et de travail.

Nous ne devons pas ignorer les politiques qui s'appliquent en particulier aux gens à un âge où ils sont en train de faire ces transitions du début du cours de la vie. Des investissements sociétaux plus importants en éducation postsecondaire permettraient aux jeunes de quitter le domicile parental plus tôt et de terminer leur éducation de façon plus efficiente sans être distraits par les emplois à temps partiel. Des investissements accrus dans la transition de l'école vers un emploi, en particulier au profit de ceux qui quittent l'école tôt, réduiraient les incertitudes des premières années sur le marché du travail. Des investissements plus importants dans les jeunes familles, y compris des subventions pour congé parental, des prestations fiscales, des horaires de travail réduits et des services de garde à l'enfance, permettraient aux personnes à ce stade de la vie de réaliser leurs objectifs professionnels et familiaux. De telles subventions seraient basées sur les façons uniques dont le cours de la vie humaine a évolué, avec une longue espérance de vie, une longue période de prise en charge des jeunes, laquelle est subventionnée par une toute aussi longue période de productivité post-procréation. Parfois, cette productivité au troisième âge peut intervenir par le biais de soins directs fournis aux petits-enfants, comme ce fut historiquement le cas, d'une présence prolongée dans la population active ou encore sous forme de travail bénévole ou de nouvelles carrières avec des responsabilités réduites.

Ce sont des questions difficiles, en partie à cause du fait qu'une société vieillissante tend à se concentrer sur l'amélioration de la vie des personnes âgées. En outre, nous tendons à ignorer les besoins des jeunes qui sont moins nombreux et n'ont pas voix au chapitre sur la scène politique. Par exemple, dans les pays dotés d'une meilleure sécurité d'emploi qui profite aux d'employés ayant plus d'ancienneté, les niveaux de chômage chez les jeunes semblent relativement élevés (Breen et Buchmann, 2002). Lorsque la prime démographique est utilisée, il importe de reconnaître que les investissements axés sur le début du cours de la vie offrent la meilleure base pour une sécurité à long terme.

RÉFÉRENCES

Allahar, Anton et James et Côté. 1998. *Richer & Poorer: The Structure of Inequality in Canada*. Toronto : Lorimer.

Allen, Mary, Shelley Harris et George Butlin, 2003. *Finding Their Way: A Profile of Young Canadian Graduates*. Ottawa : Statistique Canada, cat. n° 81-595-MIE2003003

Arnett, Jeffrey. 2000. Emerging Adulthood: A Theory of Development from the Late Teens through the Twenties. *American Psychologist* 55(4) : 469-480.

Attias-Donfut, Claudine et Sara Arber. 2000. Equity and Solidarity across the Generations. P. 1-21 dans S. Arber et C. Attias-Donfut, Editors, *The Myth of Generational Conflict: The Family and State in Ageing Societies*. London : Routledge.

Attias-Donfut, Claudine et Francois-Charles Wolff. 2000. P. 22-46 dans S. Arber et C. Attias-Donfut, Editors, *The Myth of Generational Conflict: The Family and State in Ageing Societies*. London : Routledge.

Bachrach, Christine, Rosalind King et Anita Yuan. 2003. Children as Private and Public Goods: Implications of Fertility Trends. Document présenté au National Symposium on Creating the Next Generation, Pennsylvania State University, octobre 2003.

Beaujot, Roderic. 2000. *Earning and Caring in Canadian Families*. Peterborough : Broadview.

Beaujot, Roderic. 2002. Review of *Boom, Bust and Echo 2000*. *Canadian Studies in Population* 29 : 371-376.

Beaujot, Roderic et Alain Bélanger. 2001. Perspective on Below Replacement Fertility in Canada: Trends, Desires, Accommodations. Document présenté à la rencontre du groupe de travail de l'Union internationale pour l'étude scientifique sur la baisse de la fécondité, Tokyo, mars 2001. Disponible à <http://www.ssc.uwo.ca/sociology/popstudies/dp/dp01-6.pdf>

Beaujot, Roderic, Ellen M. Gee, Fernando Rajulton, et Zenaida Ravanera. 1995. *Family over the Life Course*. Ottawa : Statistique Canada, cat. n° 91-543.

Beaujot, Roderic et Don Kerr. 2004. *Population Change in Canada*. Toronto : Oxford University Press.

Beaujot, Roderic et Jianye Liu. 2004. Models of Time use in Paid and Unpaid Work. Forthcoming in *Journal of Family Issues*.

Beaujot, Roderic et Ali Muhammad. 2003. Transformed Families and the Basis for Childbearing. Manuscrit.

Beaupré, Pascale et Céline Le Bourdais. 2001. Le départ des enfants du foyer parental au Canada. *Cahiers québécois de démographie* 30, 1 : 29-62.

Becker, Gary. 1981. *A Treatise on the Family*. Cambridge; London : Harvard University Press.

Becker, Gary. 1991. *A Treatise on the Family (enlarged edition)*. Cambridge; London : Harvard University Press.

Beets, Gijs, Egbert de Velde, Pauline Verloove-Vanhorick, Hans Merkus et Hein Bruinse. 1994. *Medical Complications of Aging Fertility*. P. 1-23 dans G. Beets et al., Editors, *Population and Family in the Low Countries 1993: Late Fertility and Other Current Issues*. Lisse : Swets & Zeitlinger.

Bélangier, Alain et Pierre Turcotte. 1999. L'influence des caractéristiques socio-démographiques sur le début de la vie conjugale des Québécoises. *Cahiers québécois de démographie* 28, 1-2 : 173-197.

Berk, Sarah Fenstermaker. 1985. *The Gender Factory: The Apportionment of Work in American Households*. New York : Plenum.

Bernhardt, Eva, Michael Gahler et Frances Goldscheider. 2003. The Impact of Childhood Family Structure and Conflicts on Routes out of the Parental Home in Sweden. Manuscrit.

Bernier, Christiane, 2001. Comment on *Earning and Caring in Canadian Families*. Document présenté à la réunion de la Société canadienne de sociologie et d'anthropologie, Toronto, juin 2001.

Bianchi, Suzanne. 2000. Maternal employment and time with children: Dramatic change or surprising continuity? *Demography* 37(4): 401-414.

Billari, Francesco, Dimiter Philipove et Pau Baizan. 2001. Leaving Home in Europe: The Experience of Cohorts Born Around 1960. *International Journal of Population Geography*, 7 : 339-356.

Blossfeld, Hans-Peter. 1995. Editor. *The New Role of Women: Family Formation in Modern Societies*. Boulder : Westview Press.

Bongaarts, John. 2002. The End of the Fertility Transition in the Developed World. *Population and Development Review* 28, 3 : 419-444.

Bongaarts, John et Robert Potter. 1983. *Fertility, Biology, and Behaviour: An Analysis of the Proximate Determinants*. New York : Academic Press.

Booth, Alan, Anne Crouter et Michael Shanahan. 1999. Editors. *Transitions to Adulthood in a Changing Economy: No Work, No Family, No Future?* Westport : Praeger Publishers.

Bowlby, Geoff. 2000. Transition de l'école au travail. *L'emploi et le revenu en perspective* 12, 1 : 43-48.

Bowlby, Jeffrey et Kathryn McMullen. 2002. *À la croisée des chemins : premiers résultats de la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition*. Ottawa : Statistique Canada, cat. n° 81-591-XIF.

Boyd, Monica et Doug Norris. 1995. Leaving the Nest? Impact of Family Structure. *Tendances sociales canadiennes* 38 : 14-17.

Boyd, Monica et Doug Norris. 1999. The Crowded Nest: Young Adults at Home. *Tendances sociales canadiennes* 52 : 2-5.

Boyd, Monica et Doug Norris. 2000. Demographic Change and Young Adults Living with Parents, 1981-1996. *Canadian Studies in Population* 27, 2 : 267-282.

- Boyd, Monica et Edward Pryor. 1989. The Cluttered Nest: The Living Arrangements of Young Canadian Adults. *Cahiers canadiens de sociologie* 15 : 462-479.
- Breen, Richard et Marlis Buchmann. 2002. Institutional Variation and the Position of Young People: A Comparative Perspective. P. 288-305 dans *Early Adulthood in Cross-National Perspective*. Sage : The Annals of the American Academy of Political and Social Science.
- Burgess, E.W., H. Locke, et M. Thomas. 1963. *The Family: From Institution to Companionship*. New York : American.
- Chafetz, Janet Saltzman et Jacqueline Hagan. 1996. The Gender Division of Labour and Family Change in Industrial Societies. *Journal of Comparative Family Studies* 27,2 : 187-219.
- Chesnais, J. 1996. Fertility, Family and Social Policy in Contemporary Western Europe. *Population and Development Review* 22, 4 : 729-39.
- Côté, James. 2000. *Arrested Adulthood: The Changing Nature of Maturity and Identity*. New York : New York University Press.
- Côté, James E. et Anton L. Allahaar. 1994. *Generation on Hold: Coming of Age in the Late Twentieth Century*. Toronto : Stoddart.
- Clark, Warren. 1998. Le remboursement des prêt étudiants. *Tendances sociales canadiennes*. 51 : 24-28
- Clark, Warren. 2000. 100 Years of Education. *Tendances sociales canadiennes* 59 : 3-7.
- Coltrane, Scott. 1995. The Future of Fatherhood. In William Marsiglio, Editor, *Fatherhood*. Thousand Oaks, Cal. : Sage.
- Cook, Thomas and Frank Furstenberg. 2002. Explaining Aspects of the Transition to Adulthood in Italy, Sweden, Germany, and the United States: A Cross-Disciplinary, Case Synthesis Approach. P. 257-286 dans *Early Adulthood in Cross-National Perspective*. Sage : The Annals of the American Academy of Political and Social Science.
- Corijn, Martine. 2001. Transition to Adulthood: Socio-Demographic Factors. P. 1-25 dans M. Corijn et E. Klijzing, Editors, *Transition to Adulthood in Europe*. Dordrecht : Kluwer.
- Corijn, Martine et Erik. Klijzing. 2001. Editors, *Transition to Adulthood in Europe*. Dordrecht : Kluwer.
- Corijn, Martine et Erik. Klijzing. 2001. Transitions to Adulthood in Europe: Conclusions and Discussion. Pp. 313-340 in M. Corijn and E. Klijzing Editors, *Transition to Adulthood in Europe*. Dordrecht : Kluwer.
- Dagenais, Daniel. 2000. *La fin de la famille moderne*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Disney, Richard. 1996. *Can We Afford to Grow Older? A Perspective on the Economics of Aging*. Cambridge : MIT Press.
- Drolet, Marie. 2002. *Mariages, maternité et remuneration : le choix du moment importe-t-il?* Ottawa : Statistique Canada, cat. n° 11F0019 N° 186.
- Drolet, Marie. 2003. Motherhood and Paycheques. *Tendances sociales canadiennes* 68 : 19-21.

- Dryburgh, Heather. 2000. Teenage Pregnancy. *Rapports sur la santé* 12,1: 9-19.
- Dupuis, Dave. 1998. What Influences People's Plans to Have Children? *Tendances sociales canadiennes* 48 :: 2-5.
- Farber, Bernard. 1964. *Family Organization and Interaction*. San Francisco : Chandler.
- Finnie, Ross. 2001. Employment and Earnings of Postsecondary Graduates. *L'emploi et le revenu en perspective* 13, 3 : 34-45.
- Folbre, Nancy. 2000. Sleeping Beauty Awakes: Feminism and fertility decline in the Twentieth Century. Document présenté aux réunions de la Population Association of America, Los Angeles, 23-25 mars 2000.
- Franke, Sandra. 2002. Studying and Working: The Busy Lives of Students with Paid Employment. *Tendances sociales canadiennes* 68 : 22-25.
- Friedan, Betty. 1963. *The Feminine Mystique*. New York : Norton.
- Furstenberg, Frank, Thomas Cook, Robert Sampson et Gail Slap. 2002. Preface. P. 6-15 dans *Early Adulthood in Cross-National Perspective*. Sage : The Annals of the American Academy of Political and Social Science.
- Fussell, Elizabeth. 2002. The Transition to Adulthood in Aging Societies. P. 16-39 dans *Early Adulthood in Cross-National Perspective*. Sage : The Annals of the American Academy of Political and Social Science.
- Gauthier, Anne et Frank Furstenberg. 2002. The Transition to Adulthood: A Time Use Perspective. P. 153-171 dans *Early Adulthood in Cross-National Perspective*. Sage : The Annals of the American Academy of Political and Social Science.
- Giddens, Anthony. 1991. *Modernity and Self-Identity: Self and Society in the Late Modern Age*. Cambridge, United Kingdom : Polity Press.
- Goldscheider, Frances et Calvin Goldscheider. 1993. *Leaving Home Before Marriage: Ethnicity, Familism, and Generational Relationships*. Madison : University of Wisconsin Press.
- Goldscheider, Frances K. et Calvin Goldscheider. 1998. Effects of Childhood Family Structures on Leaving and Returning Home. *Journal of Marriage and the Family* 60, 3 : 745-756.
- Goldscheider, Frances et Calvin Goldscheider. 1999. *The Changing Transition to Adulthood: Leaving and Returning Home*. Thousand Oaks, CA : Sage Publications.
- Goldscheider, Frances, A. Thornton et L. Yang. 2001. Helping Out the Kids: Expectations About Parental Support in Young Adulthood. *Journal of Marriage and the Family* 63 : 727-740.
- Goldscheider, Frances et Linda J. Waite. 1986. Sex Differences in the Entry into Marriage. *American Journal of Sociology* 92,1 : 91-109.
- Goldscheider, Frances et Linda J. Waite. 1991. *New Families, No Families?* Berkeley : University of California Press.

- Gruber, J. et D. Wise. 1997. *Social Security Programs and Retirement around the World*. Cambridge, Mass. : National Bureau of Economic Research Working Paper 6134.
- Hall, David R. 1996. Marriage as a Pure Relationship: Exploring the Links between Pre-Marital Cohabitation and Divorce in Canada. *Journal of Comparative Family Studies* 27,1 : 1-12.
- Hall, David. 2002. Risk Society and the Second Demographic Transition. *Canadian Studies in Population* 29, 2 : 173-193.
- Hamilton, Roberta. 1978. *The Liberation of Women: A Study of Patriarchy and Capitalism*. London : Allen and Unwin.
- Harkness, Susan et Jane Waldfogel. 1999. The Family Gap in Pay: Evidence from Seven Industrialized Countries. London School of Economics : CASE papers No. 30.
- Harris, C.C. 1983. *The Family and Industrial Society*. London : George Allen and Unwin.
- Hicks, Peter. 2003a. The Policy Implications of Aging. *Horizons* 6,2 : 12-16.
- Hicks, Peter. 2003b. New Policy Research on Population Aging and Life-Course Flexibility. *Horizons* 6,2 : 3-6.
- Hogan, Sarah et Jeremy Lise. 2003. Life Expectancy, Health Expectancy, and the Life Cycle. *Horizons* 6, 2 : 17-20.
- Iacovou, Maria. 2002. Regional Differences in the Transition to Adulthood. P. 40-69 in *Early Adulthood in Cross-National Perspective*. Sage : The Annals of the American Academy of Political and Social Science.
- Juby, Heather, Nicole Marciel-Gratton et Céline Le Bourdais. 2001. Une nouvelle étape de la vie familiale : la naissance d'un enfant en famille recomposée. Pp. 169-203 in *Rapport sur l'état de la population du Canada 2000*. Ottawa : Statistique Canada, Cat. N° 91-209.
- Kaplan, Hillard. 1997. The Evolution of the Human Life Course. P. 175-211 dans K. Wachter et C. Finch, Editors, *Between Zeus and the Salmon: The Biodemography of Longevity*. Washington : National Academy Press.
- Kerr, Don. 1992. Life-Cycle Demographic Effects and Economic Well-Being of Children. Ph.D. thesis, University of Western Ontario, London, Ont.
- Kerr, Don et Roderic Beaujot. 2003. Child Poverty and Family Structure in Canada, 1987-1997. *Journal of Comparative Family Studies* 34, 3 : 321-335.
- Kersten, Karen et Lawrence Kersten. 1991. A Historical Perspective on Intimate Relationships. Dans J. Veivers, Editor, *Continuity and Change in Marriage and Family*. Toronto : Holt, Rinehart and Winston.
- Kett, Joseph. 1977. *Rites of Passage: Adolescence in America*. New York : Basic Books.
- Kieran, Partrick. 2001. Retraite anticipée. *L'emploi et le revenu en perspective*. 13, 4 : 7-13.
- Klerman, Jacob et Lynn Karoly. 1994. Young Men and the Transition to Stable Employment. *Monthly Labor Review* 117, 8 : 31-48.

Lachapelle, Réjean et Leroy Stone. 2001. Consequences of the Aging Population: Expanding the Notion of Age. Document présenté aux réunions de la Fédération canadienne de démographie, Ottawa, Décembre 2001.

Lapierre-Adamcyk, Evelyne. 1990. Faire face au changement démographique : la nécessaire participation des femmes. Dans R. Beaujot, Editor, *Faire face au changement démographique*. Ottawa : Société royale du Canada.

Lapierre-Adamcyk, Eveline, Céline Le Bourdais et Karen Lehrhaupt. 1995. Le départ du foyer parental des jeunes Canadiens nés entre 1921 et 1960. *Population* 50, 4-5 : 1111-1135.

Larson, Reed W., Suzanne Wilson et Jaylan Mortimer. 2002. *Conclusions: Adolescents' Preparation for the Future*. Journal of Research on Adolescence 12, 1 : 159-166.

Lesthaeghe, Ron. 1995. The Second Demographic Transition in Western Countries: An Interpretation. Dans K. Oppenheim Mason et A-M. Jensen, Editors, *Gender and Family Change in Industrialized Countries*. Oxford : Clarendon.

Liefbroer, A. 1999. From Youth to Adulthood: Understanding Changing Patterns of Family Formation from a Life Course Perspective. P. 53-86 dans L.J.G van Wissen et P. A. Dykstra, Editors, *Population Issues: An Interdisciplinary Focus*. Dordrecht : Kluwer Academic.

Lochhead, Clarence. 2000. The Trend Toward Delayed First Childbirth: Health and Social Implications. *ISUMA: Canadian Journal of Policy Research* Automne 2000 : 41-44.

Lundberg, Shelly et Elaine Rose. 1998. Parenthood and the Earnings of Married Men and Women. University of Washington : Seattle Population Research Center Working Paper, no. 98-9.

Lutz, Wolfgang, Brian O'Neill et Sergei Scherbov. 2003. Europe's Population at a Turning Point. *Science* 299 : 1991-2.

Marcil-Gratton, Nicole. 1988. Les modes de vie nouveaux des adultes et leur impact sur les enfants au Canada. Ottawa : Report for the Review of Demography, Health and Welfare Canada.

Martel, Laurent et Alain Bélanger. 1999. An Analysis of the Change in Dependence-Free Life Expectancy in Canada Between 1986 and 1996. Pp. 164-186 in A. Bélanger, Editor, *Rapport sur l'état de la population du Canada 1998-1999*. Ottawa : Statistique Canada Cat. N° 91-209.

Martin, S.P. 2000. Diverging Fertility among U.S. Women Who Delay Childbearing Past Age 30. *Demography* 37 : 523-33.

Mason, Karen Oppenheimer. 2001. Gender and Family Systems. P. 160-176 dans R. Bulatao et J. Casterline, Editors, *Global Fertility Transition*. New York : The Population Council.

McDaniel, Susan et Lorne Tepperman. 2004. *Close Relations: An Introduction to the Sociology of Families*, 2nd edition. Toronto : Prentice-Hall.

McDonald, Peter. 1997. Gender Equity, Social Institutions and the Future of Fertility. Australian National University, Working Papers in Demography no. 69.

- McDonald, Peter. 2000. Gender Equity in Theories of Fertility. *Population and Development Review* 26, 3 : 427-439.
- Mongeau, Jael, Ghyslaine Neill et Céline Le Bourdais, 2001. Effet de la précarité économique sur la formation d'une première union au Canada. *Cahiers québécois de démographie* 30, 1 : 3-28.
- Menken, Jane. 1985. Age and Fertility: How Late Can You Wait? *Demography* 22, 4 : 469-483.
- Milan, Anne. 2003. Would You Live Common-Law? *Tendances sociales canadiennes* 70 : 2-6.
- Morissette, René. 1998. Dégradation de la situation des jeunes hommes par rapport au marché du travail : Dans M. Corak, Rédacteur, *Les marchés du travail, les institutions sociales et l'avenir des enfants au Canada*. Ottawa : Statistique Canada, cat. n° 89-553.
- Morissette, René. 2002. Les gains cumulatifs chez les jeunes travailleurs. *L'emploi et le revenu en perspectives* 14, 4 : 33-40.
- Munoz-Bullon, Fernando et Miguel Malo. 2003. Employment Status Mobility from a Life-Cycle Perspective. *Demographic Research*. Revue disponible en ligne à <http://www.demographic-research.org>.
- Oppenheimer, Valerie. 1988. A Theory of Marriage Timing: Assortative Mating under Varying Degrees of Uncertainty. *American Journal of Sociology* 94 : 563-591.
- Oppenheimer, Valerie K. 1997. Women's Employment and the Gain to Marriage: The Specialization and Trading Model. *Annual Review of Sociology* 23 : 431-53.
- Oppenheimer, Valerie et Alisa Lewin. 1999. Career Development and Marriage Formation in a Period of Rising Inequality: Who Is at Risk? What Are the Prospects? P. 189-225 dans A. Booth, A. Crouter et M. Shanahan, Editors. *Transitions to Adulthood in a Changing Economy: No Work, No Family, No Future?* Westport : Praeger Publishers.
- Organization for Economic Co-operation and Development (Organisation de coopération et de développement économiques). 1997. *Education at a Glance 1996*. Paris : OCDE.
- Organization for Economic Cooperation and Development (Organisation de coopération et de développement économiques). 2000. *Reforms for an Ageing Society*. Paris : OCDE.
- Palomba, Rossella. 2001. Postponement of Family Formation in Italy, within the Southern European Context. Paper presented International Union for the Scientific Study of Population working group on low fertility meeting, Tokyo, mars 2001.
- Piché, Victor et Céline Le Bourdais. 2003. *La démographie québécoise: enjeux du XXIe siècle*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Picot, Garnett. 1998. What is Happening to Earnings Inequality and Youth Wages in the 1990s. *L'observateur économique canadien*, 11,9 : 3.1-3.18.
- Picot, Garnett, John Myles, et Wendy Pyper. 1998. Markets, Families and Social Transfers: Trends in Low-Income among the Young and Old, 1973-95. Dans M. Corak, Editor, *Le marché du travail, les institutions sociales et l'avenir des enfants du Canada*. Ottawa : Statistique Canada, cat. n° 89-553.

- Ranson, Gillian. 1998. Education, Work and Family Decision Making: Finding the Right Time to Have a Baby. *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie* 35,4 : 517-33.
- Ravanera, Zenaida. 1995. A Portrait of the Family Life of Young Adults. Dans R. Beaujot, E. M. Gee, F. Rajulton, et Z. Ravanera, Editors, *Family over the Life Course*. Ottawa : Statistique Canada, cat. n° 91-543.
- Ravanera, Zenaida et Fernando Rajulton. 1996. Stability and Crisis in the Family Life Course: Findings from the 1990 General Social Survey, Canada. *Canadian Studies in Population* 23,2 : 165-84.
- Ravanera, Zenaida et Fernando Rajulton. 2000. Variations in Length of Male Parenting. *Canadian Studies in Population* 27, 1 : 63-84.
- Ravanera, Zenaida, Fernando Rajulton et Thomas Burch. 1998. Early Life Transitions of Canadian Women: A Cohort Analysis of Timing, Sequences and Variations. *Revue européenne de démographie* 14, 2 : 179-204.
- Ravanera, Zenaida, Fernando Rajulton et Thomas Burch. 2003. Early Life Transitions of Canadian Youth: Effects of Family Transformation and Community Characteristics. *Canadian Studies in Population* 30, 2 : 327-354.
- Ravanera, Zenaida, Rajulton Fernando, Thomas Burch et Céline Le Bourdais. 2002. The Early Life Courses of Canadian Men: Analysis of Timing and Sequences of Events. *Canadian Studies in Population* 29, 2 : 293-312.
- Reher, David S. 1998. Family Ties in Western Europe: Persistent Contrasts. *Population and Development Review* 24, 2 : 203-234.
- Rindfuss, Ronald, S. Philip Morgan et Kate Offutt. 1996. Education and the Changing Age Pattern of American Fertility: 1963-1989. *Demography* 33,3 : 277-290.
- Rindfuss, Ronald, S. Philip Morgan et Gray Swicegood. 1988. *First Births in America: Changes in the Timing of Parenthood*. Berkeley : University of California Press.
- Roussel, Louis. 1979. Générations nouvelles et mariage traditionnel. *Population* 34,1 : 141-62.
- Santow, Gigi et Michael Bracher. 2001. Deferment of the First Birth and Fluctuating Fertility in Sweden. *Revue européenne de démographie* 17, 4 : 343-363.
- Scanzoni, Letha et John Scanzoni. 1976. *Men, Women and Change: A Sociology of Marriage and the Family*. New York : McGraw-Hill.
- Schoen, Robert, Young J. Kim, Constance A. Nathanson, Jason Fields, et Nan Marie Astone. 1997. Why Do Americans Want Children? *Population and Development Review* 23,2 : 333-58.
- Shanahan, Michael. 2000. Pathways to Adulthood in Changing Societies: Variability and Mechanisms in Life Course Perspective. *Annual Review of Sociology* 26 : 667-692.
- Shipley, Lisa, Sylvie Ouellette et Fernando Cartwright, Fernando. 2003. *Planification et préparation : premiers résultats de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études*. Ottawa : Statistique Canada Cat. N°. 81-595-MIE2003010.

- Skolnick, Arlene. 1987. *The Intimate Environment*. Boston : Little, Brown.
- Smith, Michael. 1999. Insecurity in the Labour Market: The Case of Canada Since the Second World War. *Cahiers canadiens de sociologie* 24,2 : 193-224.
- Sorensen, Annemette. 1995. Women's Education and the Costs and Benefits of Marriage. P. 229-235 dans H.-P. Blossfeld, Hans-Peter, Editor. *The New Role of Women: Family Formation in Modern Societies*. Boulder : Westview Press.
- Statistique Canada. 2001. *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2000-2026*. Ottawa : Statistique Canada Cat. N° 91-520.
- Statistique Canada. 2002a. *Profil des familles et des ménages canadiens : la diversification se poursuit*. Statistique Canada Cat. N° 96F0030XIE2002003.
- Statistique Canada. 2002b. *La diversification de la vie conjugale au Canada*. Statistique Canada Cat. N° 89-576-XIF.
- Statistique Canada. 2003a. *Naissances, 2001*. Ottawa : Statistique Canada Cat. N° 84F0210XPB.
- Statistics Canada. 2003b. *Mariages, 2001*. Ottawa : Statistique Canada Cat. N° 84F0212XPB.
- Sweeney, Megan. 1997. Women, Men and Changing Families: The Shifting Economic Foundations of Marriage. University of Wisconsin-Madison : Center for Demography and Ecology, Working Paper, no. 97-14.
- Tanner, Jennifer et Scott Yabiku. 1999. Conclusion: The Economics of Young Adulthood – One Future or Two. Pp. 254-268 dans A. Booth, A. Crouter and M. Shanahan, Editors. *Transitions to Adulthood in a Changing Economy: No Work, No Family, No Future?* Westport : Praeger Publishers.
- Teitler, Julien. 2002. Trends in Youth Sexual Initiation and Fertility in Developed Countries: 1960-1996. P. 134-152 dans *Early Adulthood in Cross-National Perspective*. Sage : The Annals of the American Academy of Political and Social Science.
- Tomkowicz, Joanna et Tracey Bushnik. 2003. *Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : parcours choisis par les jeunes de 20 ans*. Ottawa : Statistique Canada Cat. N° 81-595-MIE2003006.
- Turcotte, Pierre et Frances Goldscheider. 1998. The Evolution of Factors Influencing First Union Formation in Canada. *Canadian Studies in Population* 25, 2 : 145-174.
- Veevers, Jean E. 1980. *Childless by Choice*. Toronto : Butterworths.
- Wonnacott, Thomas. 2000. How Many People Should the Earth Hold? Framing Questions about Values. *Canadian Studies in Population* 27, 2 : 355-376.
- Wanner, Richard. 1999. Expansion and Ascription: Trends in Educational Opportunities in Canada, 1920-1994. *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie* 36, 3 : 409-442.
- White, Lynn. 1999. Sure, I'd Like to Get Married ... Someday. P. 56-65 dans A. Booth A. Crouter and M. Shanahan, Editors. *Transitions to Adulthood in a Changing Economy: No Work, No Family, No Future?* Westport : Praeger Publishers.

Wilson, Susannah. 1990. Alternatives to Traditional Marriage. Dans M. Baker, *Families: Changing Trends in Canada*. Toronto : McGraw-Hill.

Wu, Zheng. 1999. Premarital Cohabitation and the Timing of First Marriage. *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie* 36, 1 : 109-127.

Wu, Zheng. 2000. *Cohabitation: An Alternative Form of Family Living*. Toronto : Oxford University Press.